

Le Mag



D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC

Janvier
2024

n°13



Le city-stade en construction

AVANT-PROPOS

Vous tenez entre vos mains le numéro 13 de votre MAG. C'est désormais un rendez-vous important pour tous de retrouver chaque début d'année ce numéro complet qui retrace les événements de l'année précédente, dévoile ceux qui ne sont pour l'instant qu'à l'état de réflexions ou de projets.

A l'heure où l'on annonce qu'un français sur deux souffre d'obésité, phénomène lié à la surabondance d'informations, souvent toxiques, nous espérons que cette revue locale ne va pas accentuer cette maladie mais au contraire apporter une actualité plus légère et beaucoup moins anxiogène.

Ce MAG c'est l'occasion de découvrir l'action et d'informer sur les décisions des élus. Il vient en complément de toute la communication municipale effectuée en temps réel sur le site de la commune et sur les autres supports de la ville, panneaux dans les quartiers et digital dans le centre de la commune. A cela s'ajoute les numéros intermédiaires du MAG distribués 3 fois dans l'année, les réunions publiques lors d'événements importants, l'animation de commissions extra-municipales, la proximité retrouvée avec les élus, principalement avec la disponibilité du maire.

Cette publication municipale permet de présenter l'intensité de la vie associative qu'elle soit culturelle ou sportive, et contribue à valoriser l'histoire et le patrimoine local. **ARPAILLARGUES et AUREILHAC** développe une résilience certaine qui permet d'envisager le futur proche avec sérénité et espoir. Au fil des pages vous découvrirez que grâce à l'ensemble des acteurs de notre commune, l'avenir n'est pas sombre même s'il sera différent.



SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 8h30 - 12h et 14h - 18h
- Mercredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h
- Jeudi : 8h30 - 12h
- Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h

Coordonnées :

7 grand'rue François Mitterrand
30700 Arpaillargues et Aureilhac
Téléphone : 04.66.22.10.14
contact@arpaillargues-aureilhac.fr
www.arpaillargues-aureilhac.fr

BIBLIOTHÈQUE ALFRED MERIC

Horaires d'ouverture (période scolaire) :

- Mardi : 9h30 - 12h
- Mercredi : 15h - 17h
- Vendredi : 16h - 18h

Coordonnées :

8 place de la Liberté
30700 Arpaillargues et Aureilhac
Téléphone : 04.66.81.82.23
bibliotheque@arpaillargues-aureilhac.fr

Ce numéro 13 est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune mais tout le monde peut également le consulter en ligne sur <https://arpaillargues-aureilhac.fr/>

C'est aussi sur ce site que vous pouvez adresser un mail au service communication, un message au maire ou à chaque élu, signaler un dysfonctionnement constaté sur la commune, s'inscrire pour recevoir en direct les informations importantes et les alertes diffusées par la mairie. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur l'ensemble de la communication municipale.

Une nouvelle fois nous tenons à remercier nos différents sponsors qui permettent de réaliser et de distribuer ce MAG, sans aucun coût pour le contribuable.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Henri LIMOUSIN, 1^{er} adjoint en charge
de la communication

DEUX DATES À NE PAS MANQUER :

- 13 Janvier 2024 : Accueil nouveaux arrivants, salle de la mairie à 9h00
- 26 Janvier 2024 : Vœux du maire à la population, salle polyvalente à 19h00

PERMANENCES DES ÉLUS

Maire : Gérard DAUTREPPE

- ◆ Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h sans RDV
- ◆ Les autres jours sur rendez-vous.

Les autres élus vous recevront également sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie :

Henri LIMOUSIN : Finances et Communication

Danièle LEMAHIEU : Culture

Samuel ACCABAT : Urbanisme

Valérie JACOB : Vie scolaire et social

Bernard MOLOT : Environnement et Travaux

Lucrèce BARTHELEMY : Associations et seniors

AVANT-PROPOS	2-3
EDITO DU MAIRE	4-5
DU COTE DES FINANCES	6-9
L'ENVIRONNEMENT	10-11
SCOLAIRE	12
ACTION SOCIALE, SOLIDARITE	12
BIBLIOTHEQUE	13
BREVES	14
SECURITE ROUTIERE	15
MOBILITE	16-17
LES TRAVAUX	18-21
MANIFESTATIONS 2023	22-27
DANS LE RETRO	28
COMPTE-RENDUS DU CM	29
LA VIE SCOLAIRE	30-31
LA VIE ASSOCIATIVE	32-43
DU NOUVEAU AU VILLAGE	44
ETAT CIVIL, AGENDA 2024	46

ÉDITO DU MAIRE

Chers administrés,

En ce début d'année je vous souhaite en mon nom et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale une excellente année 2024 tournée vers un avenir meilleur pour chacune et chacun d'entre vous.

Une année vient de s'écouler et encore une fois nous avons dû faire face à de vrais défis : aléas sanitaires ou climatiques, contexte économique de plus en plus tendu. Pour chacun d'entre nous il a fallu revoir les priorités les plus élémentaires tant au niveau du pouvoir d'achat que celui des énergies : carburants, électricité, gaz.

Face à ce marasme ambiant, l'équipe municipale, avec l'aide de nos services, reste mobilisée et d'une envie sans faille pour soutenir nos engagements d'amélioration de la commune sur tous les fronts. Aller de l'avant reste une priorité sans limite pour le maire que je suis, mener de fronts des thématiques multiples en est une autre. Vous trouverez au fil des pages de ce MAG 13, quelques rappels de l'activité 2023 auquel j'ajouterai les échanges réguliers avec la majorité des habitants qui permettent de déterminer des axes d'amélioration pour le bien vivre à ARPAILLARGUES et AUREILHAC.

Nous nous sommes rendus au 105ème salon des maires avec le 1^{er} adjoint et avons assisté à plusieurs conférences et tables rondes qui concernent l'actualité de notre commune, comme l'atelier « Accélérer le déploiement des énergies renouvelables » et l'atelier « rénovation énergétique et sobriété énergétique » nous avons pu retenir des éléments importants au moment d'opérer des choix pour répondre à l'urgence climatique.

2024 conjuguera travaux de rénovation énergétique, sport avec la mise en service du nouveau city stade, culture et animation avec des associations de plus en plus impliquées aux cotés de la municipalité, mobilité avec l'aménagement de la liaison cyclable vers UZES, démarrage de la construction du bâtiment dans le parc, extinction renouvelée de l'éclairage public la nuit, rénovation de la salle polyvalente...

Comme vous pouvez le voir, dans tous les domaines l'équipe ne chôme pas et prouve son attachement à notre village. Restons solidaires, positifs, et soudés et surtout attentifs à toutes celles et ceux qui ont besoin de nous

Nous avons encore de belles choses à réaliser ensemble, encore merci pour votre confiance et votre soutien.

Votre Maire,

Gérard DAUTREPPE

Maire de la commune d'Arpaillargues et Aureilhac

Vice-président de la Communauté de communes Pays d'Uzès

M. le Maire reçoit le sénateur Denis BOUAD, accompagné des adjoints Henri LIMOUSIN, Danielle LEMAHIEU et Valérie JACOB



ENTRETIEN

On peut faire un rapide retour sur les travaux de fin 2023 ?

« Les travaux importants de 2023 viennent de s'achever avec la réalisation du city Stade et la réfection de la voirie d'AUREILHAC qui n'avait pas été refaite depuis de longues années. Vous trouverez en pages intérieures des comptes rendus de ces deux réalisations ».

Et un point sur le lotissement Font Clarette ?

« Les travaux avancent à un bon rythme et depuis début décembre les premiers propriétaires se sont installés. La majorité des maisons et le logement social ont désormais leur toiture et en 2024, le lotissement devrait être pratiquement complet ».

Ainsi que sur la crèche et le cabinet dentaire ?

« Même si nous ne sommes pas directement investisseurs sur ces deux réalisations, nous sommes très attentifs à leur évolution et avons joué à plusieurs reprises un rôle de facilitateur. La crèche devrait ouvrir ses portes au printemps (en principe le 2 avril 2024) et le recrutement du personnel (4 personnes) est achevé. Il reste encore des places certains jours pour accueillir des enfants.

Pour le cabinet dentaire, une volonté commune de rester sur ARPAILLARGUES, nous a permis avec les propriétaires de trouver une solution. Le compromis pour la vente du terrain a été signé et désormais le permis de construire va prochainement être en instruction auprès de la CCPU. »

Pourquoi les travaux pour le bâtiment du parc n'ont pas encore débuté ?

« Les méandres administratifs et le montage financier ont été longs mais à présent tout est en place et les travaux pourraient débuter en Avril /Mai avec un beau projet en pierres d'Arpaillargues qui devrait parfaitement s'intégrer dans le parc municipal ».

AVEC GÉRARD DAUTREPPE

Qu'en est-il de la réhabilitation énergétique des bâtiments publics ?

« Les expertises ont été réalisées sur les deux bâtiments que nous souhaitons rénover en 2024, à savoir la salle polyvalente et la mairie. Concrètement ces réhabilitations doivent apporter un confort amélioré pour les utilisateurs et également des économies non négligeables pour les années à venir. 50% de la consommation d'énergie en France sont issus des bâtiments publics, construits souvent avant 1975. Dès début décembre nous avons reçu l'accord d'une subvention de la préfecture au titre du fonds vert de plus de 50% du montant des travaux prévus. Nous attendons encore une réponse d'une autre demande avant de lancer les appels d'offre pour ces travaux. Nous en profiterons pour rénover la salle polyvalente qui a besoin d'un rafraîchissement salubre. »

On n'entend plus parler de la résidence en partage pour les personnes âgées...

« Ce dossier est toujours en cours et plusieurs réunions récentes viennent de faire avancer le projet. Nous travaillons avec un partenaire, la SEMIGA, Société Anonyme d'Economie Mixte Immobilière du département du Gard. Projet portant sur 10 à 15 villas individuelles, T2 - T3 avec salle commune ».

Venons-en sur un dossier dont on parle beaucoup sur la commune, la consultation des zones d'accélération pour l'implantation de production d'énergies renouvelables et le projet de la Garrigue d'Aureilhac.

« Même si nous avons reçu de nombreux encouragements sur ce sujet, tout se mélange un peu dans l'esprit de certains habitants de la commune parfois, par manque d'information mais aussi du fait d'une désinformation par certaines personnes, voire associations dites environnementales, il devient donc nécessaire de faire un point sur la situation actuelle.

Il y a quelques semaines la préfecture a demandé aux communes d'établir une cartographie des

zones susceptibles de recevoir des installations d'énergie renouvelables. La France est en effet à la traîne pour atteindre la neutralité carbone espérée pour 2050. Une carte de ces secteurs a été réalisée par la communauté de communes en collaboration avec la mairie. Cette carte comprend l'ensemble des habitations, pour installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les toits des demeurs. Elle englobe également les bâtiments publics pour lesquels nous avons déjà des contacts relatifs aux travaux de rénovation énergétique définis ci-dessus. Les services techniques, l'école pourraient également être concernés en plus de la mairie et de la salle polyvalente. Nous avons également des projets de mise en place d'ombrières sur des espaces encore à l'étude, toujours pour de l'autoconsommation destinée aux bâtiments publics de la commune.

Nous avons également retenu 2 zones d'implantation pour recevoir des parcs photovoltaïques, la zone dite de la Grande Serre d'AUREILHAC au Nord du village, où la commune possède 106 Ha de garrigues et de forêts ainsi que sur la zone dite de l'USCLADE, sur une surface beaucoup plus modeste et arborée de plus de 200 oliviers.

C'est sur cette réponse apportée à la demande de la préfecture, qu'une consultation avec prise des observations de chacun sur registre a été réalisée en mairie jusqu'au 14 décembre dernier.

C'est également la volonté des élus de développer la production d'énergie propre et une réflexion globale est menée depuis plusieurs mois. La commission extra-municipale environnement et la plus récente commission photovoltaïque sont associées à ces réflexions. Dans cette optique nous avons lancé une AMI (Appel à manifestation d'intérêt) avec plusieurs développeurs spécialistes des parcs photovoltaïques, tous intéressés par la zone de la garrigue d'AUREILHAC, repérée il y a plusieurs années déjà par la préfecture comme site potentiel. Après classement des propositions nous avons choisi la meilleure offre, celle d'EDF renouvelable avec qui nous avons signé une promesse de bail pour réaliser une étude environne-

mentale, sur les deux sites recensés, à savoir la garrigue d'Aureilhac et l'USCLADE, passage obligé avant de concrétiser un éventuel projet.

Ainsi pendant un an un organisme spécialisé, choisi parmi trois candidatures, va étudier les nuisances éventuelles qu'une installation photovoltaïque produirait sur la flore et la faune des secteurs choisis.

Pour la zone de la garrigue d'Aureilhac qui serait le secteur le plus propice pour ce projet, le secteur étudié devrait cibler environ 25 Ha pour un parc souhaité autour des 20 Ha sur les 450 ha de l'ensemble du secteur.

Il n'est pas question de « massacrer » le bois de qualité mais à partir de l'ancienne décharge de rechercher les HA de garrigues, sans grande valeur et déjà victime d'incendie il y a quelques 50 années, qui pourraient compléter la surface souhaitée.

Cette étude sur les 4 saisons de l'année nous informera si le projet est possible ou au contraire s'il présente trop de nuisances pour l'environnement, auquel cas nous n'irions pas plus loin. Avec ces constats nous serons en capacité de tenir une réunion publique pour informer la population, ce qui n'est pas le cas actuellement puisque nous avons peu d'éléments pour le faire.

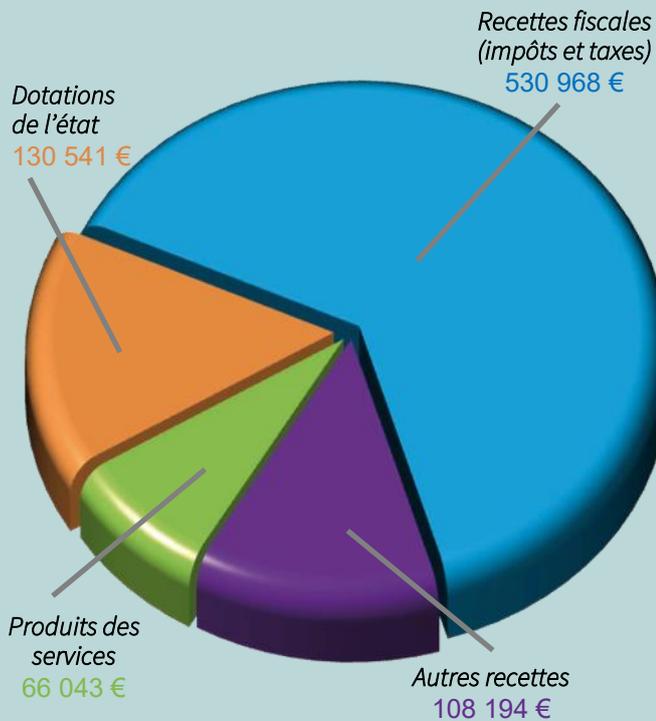
Plusieurs organismes d'état ainsi que le SDIS sont concernés avant de valider ce type de projet dont la réalisation future, si tout va bien est de l'ordre de 5 ans avant sa mise en service.

Pour notre part et pour ne pas être en retard sur cette recherche d'énergie renouvelable nous avons confié à EDF renouvelable une étude sur une vingtaine d'hectares sur la dite zone de la Grande Serre d'Aureilhac. Ce genre de projet ne peut qu'être profitable pour la population avec une possibilité de réduction de la facture d'énergie (Bon de réduction par exemple pour chaque foyer) et également pour la mairie avec un loyer annuel à définir ce qui nous permettra d'investir dans la rénovation de nos bâtiments publics et autres investissements pour le bien-être des habitants ».

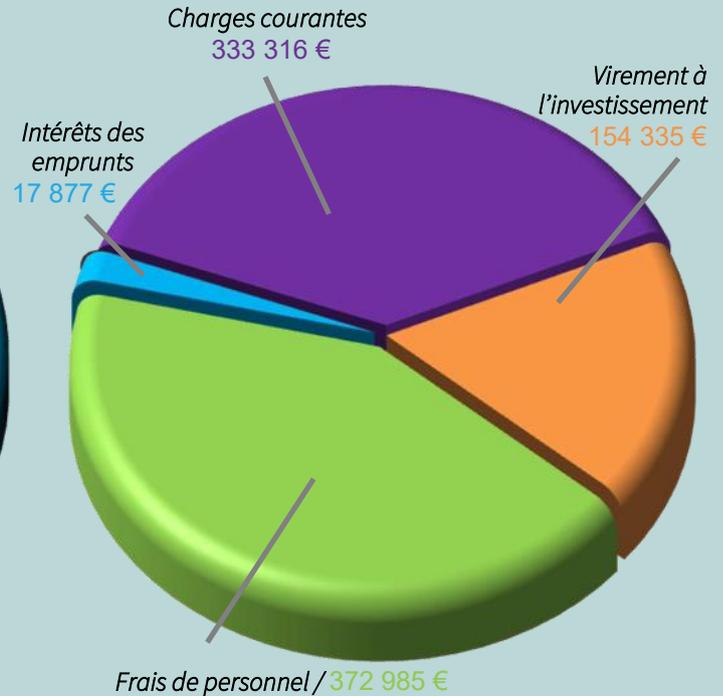
DU CÔTÉ DES FINANCES

Compte administratif 2022

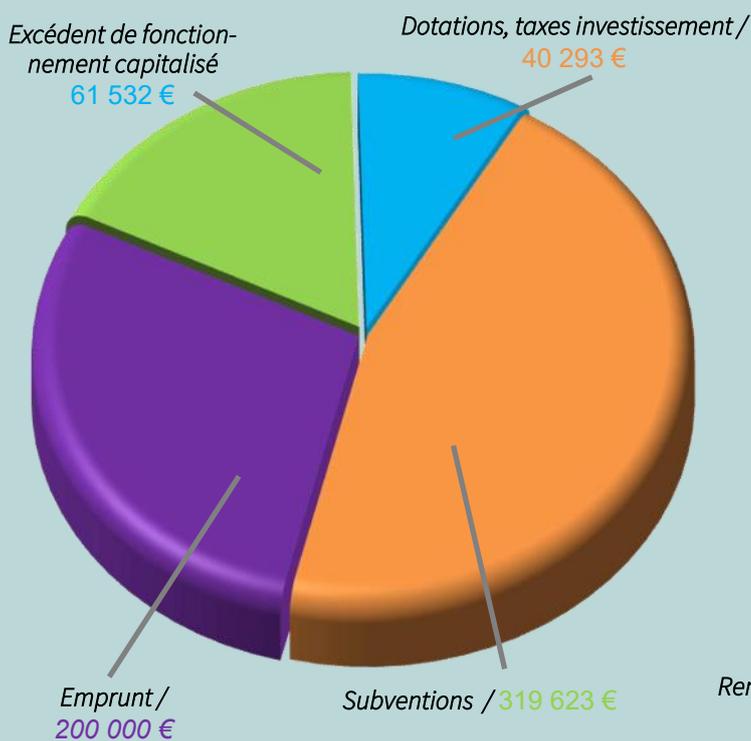
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



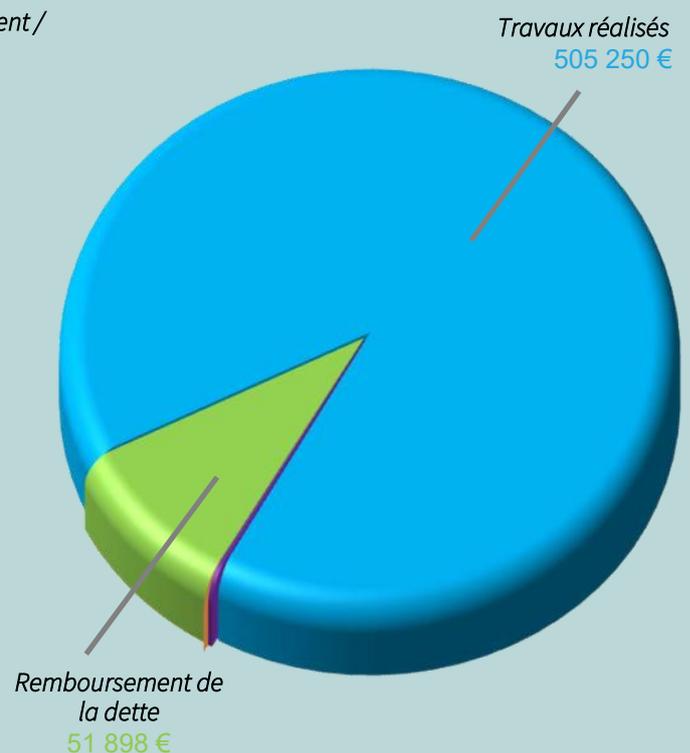
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



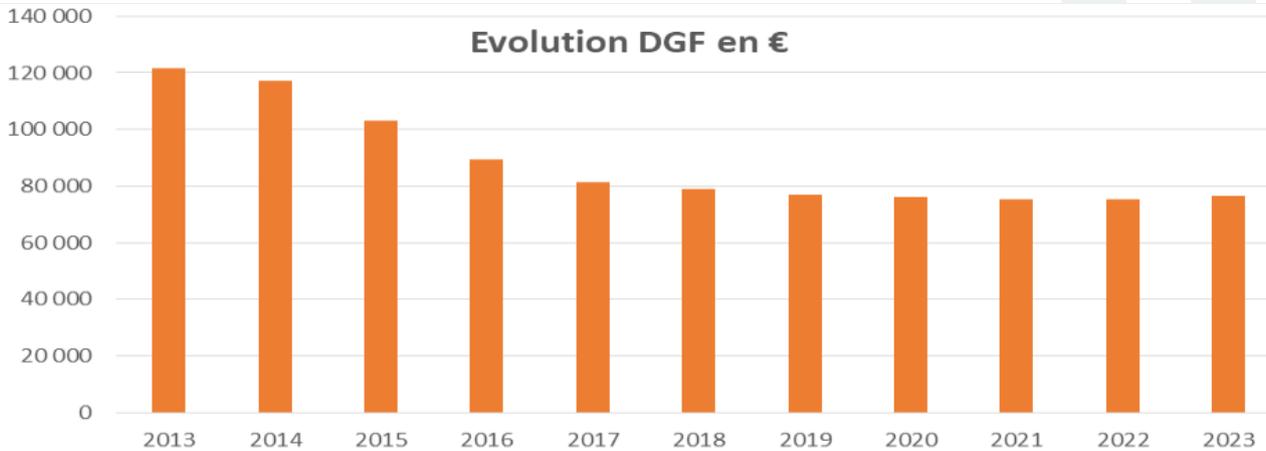
RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Même si à ARPAILLARGUES, les choix faits ont permis de maintenir des finances dans un état exemplaire et de **ne pas augmenter la fiscalité depuis plusieurs années**, notre avenir financier est menacé. Après les baisses de dotations de l'État subies au cours du précédent mandat, ce sont aujourd'hui les nouvelles obligations en matière environnementale, **l'augmentation des prix de l'énergie, du coût des matières premières** et des produits alimentaires qui pèsent fortement sur le budget local. L'inflation qui s'est installée en France depuis le début 2022 et annoncée comme passagère reste très active. Elle touche tous les acteurs de l'économie, les ménages, entreprises et administrations. A la fin du 1^{er} semestre 2023, **l'augmentation sur un an de l'indice des prix des dépenses communales (+7,7%)** est nettement supérieure à celle de l'inflation hors tabac des ménages (+5,8%).



La Dotation Globale de fonctionnement est une somme versée par l'Etat aux collectivités locales. Cette dotation est établie en fonction de la population et de la superficie d'une commune.

La dynamique de ce « panier des élus locaux », indice spécifique des collectivités, permet de démontrer que les acteurs publics subissent sur une longue période une **inflation plus forte que celle des ménages** en raison des spécificités de la dépense publique communale. En analysant les strates démographiques, on constate que les communes de moins de 3 500 habitants sont celles qui ont enregistré la pression inflationniste la plus forte **(+ 8.1%) sur un an** du fait de l'évolution des charges externes (carburants, fournitures administratives et scolaires, eau, chauffage...mais également les honoraires) du budget.

Lors du dernier salon des maires, sur les questions financières, le président de l'association des maires de France, a dénoncé la tutelle sous laquelle l'état est en train de placer les communes, avec la **suppression de la taxe d'habitation** et le fléchage qui permet aux préfets de dire aux maires à quoi consacrer leurs dépenses, les reléguant au rôle de sous-traitants.

Avec les élus de la majorité et le secrétaire de mairie nous avons étudié les pistes de **réduction des postes de dépenses et des consommations énergétiques**, pour préserver le pouvoir d'achat des habitants de la commune ainsi que le niveau des services publics. Cela doit se réaliser **tout en continuant à investir pour l'avenir**. Nous devons cependant tous être collectivement conscients des choix auxquels nous sommes confrontés car, pour une commune, lorsque les prix augmentent, que le point d'indice des fonctionnaires est réévalué sans aide de l'État et va l'être à nouveau en 2024, ce qui est légitime, il ne reste plus beaucoup de solutions : augmenter les impôts, abandonner des projets et/ou réduire les services à la population ou emprunter avec des taux de plus en plus élevés.

Lors de l'élaboration du prochain budget au premier trimestre 2024, notre programme d'investissements devra

être compatible avec **nos obligations en matière de réduction de notre impact écologique et de recherche d'économies d'énergies**. Il nous appartiendra de poursuivre l'investissement dans la **rénovation énergétique des bâtiments publics, de valoriser les mobilités douces, de renouveler la flotte de véhicules** par le recours à l'électrique. Toujours à la charge de la commune nous devons certainement revoir certains points de notre budget à MT pour répondre aux futures obligations de la loi Climat et Résilience.

Les besoins de financements publics pour le climat sont de plus en plus importants. Il faudra que les collectivités locales doublent leurs investissements verts d'ici 2030 et réfléchissent aux moyens de les financer. (Aides de l'Etat ?, autofinancement, fiscalité). Il s'agira d'un effort important mais il n'est bien sûr pas question qu'ARPAILLARGUES et AUREILHAC renonce à d'autres investissements.

Aujourd'hui **la dette n'augmente pas** avec des prêts à taux fixe qui éloigne toute surprise de progression des charges, le montage financier des derniers investissements importants (City Stade, Bâtiment du Parc, piste cyclable) est déjà réalisé sur les budgets précédents.



LA CONSOMMATION DES BÂTIMENTS PUBLICS DE LA COMMUNE

EAU, s'adapter aux changements climatiques

Face aux épisodes de sécheresse croissants, les communes doivent **adapter leur gestion de l'eau** à sa raréfaction. **ARPAILLARGUES** et **AUREILHAC** n'échappe pas à cette évolution et ce rappel concerne l'ensemble de la population.

Sans trop entrer dans le détail, la ressource en eau est nécessaire pour la production agricole, le fonctionnement de notre changement énergétique, le maintien de la biodiversité aquatique, le transport fluvial, et plus près de nous pour la distribution de l'eau potable et la collecte des eaux usées. En bref « *sans eau, on ne pourrait rien cuire, rien laver, rien produire, rien transformer, ...* ».

En plus de la sensibilisation et de la responsabilité de chacun pour faire preuve de plus en plus de sobriété, donc de réduction de la consommation d'eau, des **moyens d'action sont indispensables** pour faire face à cette raréfaction.

Tout le monde mesure désormais la nécessité de faire face à un changement de notre climat tempéré, remplacé désormais par des succes-

sions de phénomènes extrêmes. Les périodes de pluies diminuent remplacées par des pluies plus orageuses qui ruissellent et peinent à s'infiltrer. Sans vouloir alarmer, il est important d'expliquer et d'alerter les habitants sur l'intérêt de modifier certains comportements.

L'eau de pluie, une amie qui refait surface

Même si cela concerne principalement les villes à forte densité de population, l'urbanisation accélérée est un frein à l'imperméabilisation des villes et **fait perdre une capacité d'infiltration de plus de 55% de l'eau de pluie.**

Dans une zone naturelle comme celle de notre commune, cet obstacle à la capacité d'infiltration est beaucoup plus limité et estimé à moins de 10%. Cela n'empêche pas les élus à réfléchir sur des aménagements qui laissent pénétrer plus facilement l'eau de pluie, comme le projet de réfection de la cour de récréation de l'école Dolto avec une recherche de « désimperméabili-

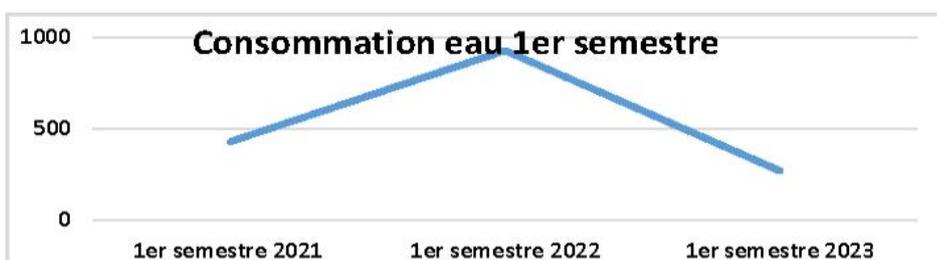
sation » de cet espace.

Nous préconisons pour notre part de gérer l'eau de pluie au plus près d'où elle tombe en insistant sur la récupération via **l'installation de récupérateurs**. Plusieurs particuliers dans la commune sont des adeptes de ce système qui doit se développer encore pour faire face à l'évolution annoncée. Au niveau municipal, une étude est lancée pour équiper un voire deux bâtiments municipaux d'un système de récupération d'eau utilisé par exemple pour l'arrosage des plantations municipales en période estivale car si la récupération d'eau de pluie est **bien autorisée**, c'est pour un **usage strictement limité**. Vous pouvez l'utiliser au jardin, pour arroser vos plantes **ou laver votre voiture, ou encore votre mobilier extérieur**, par exemple. Enfin, sachez qu'il est **formellement interdit de boire l'eau de pluie, ou de l'utiliser pour cuisiner ou faire la vaisselle**, en raison des graves risques que cela présente pour la santé.

Consommation en eau des compteurs de la commune

Le relevé des compteurs de la mairie est réalisé début juillet pour le 1^{er} semestre et début janvier pour le second semestre. Avec 450 m³, le premier semestre 2023 est même inférieur à celui de 2021, amputé par plusieurs semaines de COVID. Dans le détail, le non arrosage du stade explique une part importante de cette baisse ainsi que le poste réservé aux agriculteurs, route de la GARE. Ces deux mesures prises par la municipalité sont également suivies d'effet pour les locaux municipaux (école, mairie ou salle polyvalente) avec rappel de consignes et remplacement des robinets anciens par des robinets mousseurs. La consommation des locaux médicaux est prise en charge, au centime près, par les utilisateurs du centre. Nous diffuserons dans un prochain MAG, l'évolution avec le second semestre 2023.

	Consommation eau en M3 Mairie d'ARPAILLARGUES		
	1er semestre 2021	1er semestre 2022	1er semestre 2023
Logements sociaux	83	40	78
Arrosage route vieille		4	0
Cimetière	1	1	2
Mairie	11	10	12
Salle polyvalente	3	88	38
Ecole	117	169	86
Stade	41	430	11
Locaux techniques	12	13	12
Chemin la gare (gabarit agriculteurs)	157	176	32
Parc municipal	6	0	0
Total	431	931	271



Un nouveau plan eau, pour les eaux usées et traitées

Le 30 août 2023, parmi les différentes propositions, un décret simplifiant **les procédures de réutilisation des eaux usées traitées (REUT)** a été signé.

L'utilisation des eaux usées traitées contribue à économiser la ressource en eau en se substituant à des prélèvements dans la nature, voire à l'utilisation d'eau potable pour certains usages qui n'en ont pas besoin.

A notre niveau nous allons suivre de près ce changement avec l'utilisation de l'eau rejetée par la station d'épuration pour arroser le terrain de football par exemple.

Nous informerons l'ensemble de la population sur ce projet.



MAJORATION DE LA TAXE HABITATION POUR LES RESIDENCES SECONDAIRES

Si la taxe d'habitation sur les résidences principales est désormais supprimée pour tous, elle continue d'exister pour les résidences secondaires et pour les logements vacants.

Depuis un décret paru le 26 Août 2023, 2263 communes, dont celle d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC, situées désormais en zone tendue, sont entrées dans le champ d'application de la taxe sur les logements vacants et sont autorisées à majorer entre 5 et 60% cette taxe d'habitation.

Ces zones tendues ont été identifiées dans les secteurs où il existe un grave déséquilibre entre l'offre et la demande de logements sur l'ensemble du parc résidentiel existant qui se caractérise notamment par le niveau élevé des loyers ou par le niveau élevé des prix d'acquisition des logements anciens. En clair les zones tendues sont les villes où trouver à se loger est difficile et coûteux, à l'achat comme à la location. Ces communes sont également confrontées à des difficultés d'accès au logement, en raison notamment d'une forte proportion de résidences secondaires.

Pour notre commune le cap des 25% de résidences secondaires a été atteint, soit 1 logement sur 4. Le sujet avait déjà été débattu lors du projet de fermeture d'une classe à l'école Françoise DOLTO, avec peu de possibilités offertes aux familles qui souhaitent s'installer sur le village.

Face à cet engouement, la taxe sur les logements vacants et la surtaxe sur les résidences secondaires visent justement à faciliter l'accès au logement des personnes qui résident à l'année dans ces communes

souvent touristiques, en dissuadant les propriétaires de mettre leur logement en location courte durée sur des plateformes dédiées. "Avec ce décret, dans ces communes, les logements vacants seront désormais obligatoirement taxés pour inciter leur propriétaire à les remettre sur le marché".

Après débat, les élus ont voté le 15 septembre 2023, une augmentation limitée de 10% pour l'année 2024 (plusieurs communes de l'Uzege sont passées directement à une augmentation de 60%) après avoir étudié les conséquences positives et négatives.

Les personnes qui sont propriétaires d'une résidence secondaire participent en effet à la vie de la commune, au moins en période estivale, au niveau des commerces du village mais également au niveau des animations. A l'inverse ces résidences engendrent une augmentation des frais de fonctionnement, comme la gestion des ordures ménagères, l'entretien des routes et des chemins, la sur utilisation de la station d'épuration...

Au niveau financier il faut également prendre en compte que la dotation globale forfaitaire et plusieurs dotations de l'Etat sont calculées sur le seul nombre des habitants en résidence principale sur la commune, c'est-à-dire des recettes basées sur 1050 habitants et des frais de fonctionnement qui grimpent parfois pour une population de 1500.

Avec ce vote les élus ont souhaité que les propriétaires de résidences secondaires s'impliquent un peu plus, au moins financièrement, pour l'avenir de la commune.

L'ENVIRONNEMENT

Une législation environnementale en pleine mutation

La variation des bases de la taxe foncière ne doit pas masquer l'augmentation tout aussi prégnante de **la taxe d'enlèvement des ordures ménagères**. Comme toutes les communes de France, **ARPAIL-LARGUES et AUREILHAC** n'a pas une absolue liberté en ce domaine puisque cette taxe ne peut être prélevée que pour financer le traitement et l'enlèvement des déchets ménagers. Mais les exigences de plus en plus fortes pesant sur le coût en raison des normes environnementales renchérissent ce service. **Les réclamations sur la commune sont nombreuses** car l'usager constate une certaine dégradation ou une moindre facilité d'accès à ce service et il est difficile d'admettre qu'un service de plus en plus coûteux soit de moins en moins performant.

Sans entrer dans le détail, l'augmentation de cette taxe touche tous les postes du service, avec l'augmentation des coûts du carburant pour la collecte et surtout le coût de l'énergie pour le traitement, sans oublier l'augmentation de la

TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) prélevée par l'Etat qui est passée de 41 euros la tonne en 2019 à 65 euros à l'horizon 2025 pour les déchets enfouis (23 euros pour les déchets incinérés). Il est difficile d'espérer une amélioration car les contraintes environnementales vont encore se renforcer dans les prochains mois.

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des bio déchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

En pratique, quels sont les bio déchets à traiter ?

- **Déchets verts** : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.
- **Déchets alimentaires** : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

Toutes ces évolutions expliquent la présentation de ce dossier récapitulatif (et nécessairement voué à évoluer dans le futur) pour vous aider à traiter vos déchets.

On ne connaît pas encore le mode de taxation qui sera choisi dans les prochaines années mais les exemples se multiplient en France où la taxation « pollueur payeur » s'installe de plus en plus. C'est-à-dire que ce qui n'est pas trié, appelé le RESTE, et qui est déposé dans le bac marron servira de base à l'imposition. Dans certaines villes on facture au nombre de passage, dans d'autres on taxe au poids ramassé...

Il est donc urgent de prendre les bonnes habitudes, comme le font déjà, il faut le souligner, de nombreux habitants de la commune.

Composter c'est moins jeter

La distribution de composteurs individuels en collaboration avec le SICTOMU est une réussite sur ARPAIL-LARGUES et AUREILHAC, mais les habitants du centre du village peuvent également contribuer au cercle vertueux de la nature tout en réduisant la quantité de déchets. Deux référents se sont portés volontaires pour conseiller et animer le compostage collectif installé à côté de la salle polyvalente, deux autres sites seront prochainement installés à AUREILHAC et à proximité du nouveau lotissement. Tout ceci permet la production locale d'un compost de qualité et gratuit pour le jardinage au naturel.

Cette démarche de compostage permet de réduire de 30% le contenu des poubelles.

Vous trouverez ci-après un rappel des **déchets autorisés pour le compostage** :

Epluchures de fruits et légumes (y compris les agrumes) ; Restes de fruits et légumes pourris ou cuits ; Filtres et marc de café, sachets de thé ; Restes de repas (aliments abîmés, pain rassis) ; Essuie-tout, mouchoirs en papier, boîtes d'oeufs, rouleaux de papier toilette ; Feuilles mortes, taille de haies ; Déchets du potager (fânes de légumes, fruits et légumes abîmés) ; Mauvaises herbes non montés en graines ; Branchages de petites tailles ; Paille, foin, écorces d'arbres (broyées) ; Sciures et copeaux de bois ; Déchets de viande, poisson, gras ; Crustacés (écraser les carapaces) ; Produits laitiers avariés ; petits os ; Gros os et coquillages durs, écrasés ou calcinés (avant ou après compostage) ; Huile de friture ; Litières végétale et minérale d'animaux domestiques non malades.

Ne jamais mettre : Gros os et coquillages durs non écrasés ou non calcinés ; Etiquettes des fruits et légumes ; Sacs en « plastiques compostables » ; Balayures de la maison, sacs d'aspirateur pleins ; Sciures et bois traités, papiers et cartons imprimés de couleurs vives, produits chimiques ; Boîtes d'oeufs en polystyrène ; Cendres de charbon (toxiques)

Interdiction de brûler les déchets verts. Valorisez les !

Depuis plusieurs années (31 Août 2012) le législateur interdit aux particuliers le brûlage de végétaux, sauf obtention d'une dérogation à demander en mairie pour ceux qui sont obligés de débroussailler réglementairement (OLD). Ces dérogations ne concernent que les résidus ligneux de taille d'élagage et de débroussaillage. Cette interdiction ne concerne pas les professionnels (agriculteurs, forestiers) qui restent toutefois assujettis aux obligations de déclaration (mairie/pompiers) et à l'interdiction générale de juin à septembre.

Il y a bien sûr le respect du voisinage, incommodé par les odeurs et par la fumée mais surtout par le risque d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants, toxiques pour l'homme et néfaste pour l'environnement. Ces phénomènes sont amplifiés quand les végétaux sont humides.

Les alternatives adaptées aux besoins de tous et surtout respectueuses de la qualité de l'air, existent : la déchèterie, le compostage domestique, le broyage.

Propreté du village

Rappel la déambulation des chiens est interdite.

Les déjections canines sont un fléau pour les rues du village, pour les agents municipaux en charge de la tonte du parc municipal et parfois même du stade !. Plusieurs canisettes sont installées dans plusieurs points de la commune à l'attention des propriétaires. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse et que tout propriétaire se doit de ramasser les déjections de son/ses chien(s). La cohabitation n'est possible que si ces règles élémentaires sont respectées. Là encore le comportement de quelques-uns empoisonne la vie de tous... espérons que la situation s'améliore sans avoir à recourir à la verbalisation...

Les déchets sauvages

Malgré les efforts de nombreux habitants, quelques-uns abandonnent encore leurs déchets près du tri sélectif, dans la rue ou dans la nature. Tous ces dépôts sauvages, ce mépris des autres, **sont intolérables**. Ils sont punis par la loi de juillet 1975 (code pénal art R635-8) et susceptibles d'être amendés jusqu'à 1500 euros. En plus des problèmes sanitaires évidents, ces actes sont

sources de pollution des eaux des sols et de l'air. Ils dégradent le cadre de vie de chacun avec des désagréments visuels et olfactifs. Enfin ils entraînent souvent des frais supplémentaires de nettoyage pris sur le budget de la commune, donc de la collectivité.

Là également des possibilités appropriées répondent pour chacun des cas.

La déchèterie d'UZES ou de GARRIGUES traite les déchets de cartons volumineux, les végétaux, les cagettes bois, les bidons de produits non admis dans les sacs jaunes, les plâtres et autres carrelages, les appareils électronique ou électrique, .. Pour les végétaux plus importants, la déchèterie de VALLABRIX est la mieux équipée. La carte d'accès aux différentes déchèteries de la communauté de commune est à demander en mairie.

L'amélioration du cadre de vie passe par un comportement respectueux et une implication de tous. Même si la collecte puis le traitement des déchets relève de la compétence de la CCPU et du SICTOMU, c'est à chacun de respecter les règles et d'effectuer les bons gestes.

SACS JAUNES collectés le mercredi matin

Rapidement la majorité de la population a compris le sens de cette collecte en porte à porte. Les sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir, l'heure de passage étant variable et pouvant s'effectuer tôt le matin du mercredi.

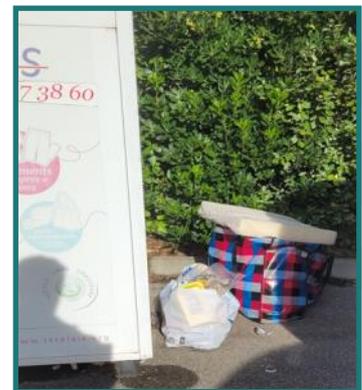
Ce tri sélectif permet de réduire le poids des ordures et tout le recyclage qui en découle, et donc de freiner l'augmentation des coûts de traitement. C'est également un geste de préservation de l'environnement. Les sacs jaunes sont disponibles en mairie. Dans plusieurs quartiers des potences réalisées par le service technique de la commune ont été installés pour éviter que les sangliers et les chiens errants viennent les déchiqueter pendant la nuit, les déchets sont alors considérés comme déchets sauvages et non collectés par le SICTOMU.

Rappel ; Il est interdit de déposer les sacs jaunes (idem pour les encombrants) au pied des divers containers

situés au Clos des Vaques, dans le lotissement Font Clarette ou à Aureilhac. Malgré les efforts de nombreux habitants, quelques-uns abandonnent encore leurs déchets près du tri sélectif, dans la rue ou dans la nature.

Tous ces dépôts sauvages qui traduisent un total mépris des autres, sont intolérables. Ils sont punis par la loi de juillet 1975 (code pénal art R635-8) et susceptibles d'être amendés jusqu'à 1500 euros. En plus des problèmes sanitaires évidents, ces actes sont sources de pollution des eaux des sols et de l'air. Ils dégradent le cadre de vie de chacun avec des désagréments visuels et olfactifs. Enfin ils entraînent souvent des frais supplémentaires de nettoyage pris sur le budget de la commune, donc à la collectivité.

La vidéosurveillance a permis d'identifier plusieurs indéclicats qui ont fait l'objet d'avertissements voire de verbalisations. Cette surveillance sera évidemment maintenue voire renforcée si nécessaire.



Collecte des encombrants / Mode d'emploi

"Si mon objet n'est pas réparable ou réutilisable...."

"Si je n'ai pu vendre ou donner mon objet... "

La commune d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC apporte un service de ramassage des encombrants à domicile, depuis octobre 2021, en collaboration avec le SICTOMU et gratuitement.

Comment faire?

Signalez votre demande d'enlèvement en mairie et via une plateforme numérique nous organisons le rendez-vous.

SCOLAIRE

Et l'école ... quoi de neuf ?

Depuis la rentrée scolaire un nouveau traiteur assure les repas des élèves. Le maire et l'adjointe aux affaires scolaires avaient à cœur de remplacer l'ancien traiteur, en place depuis de longues années, par un traiteur qui propose une restauration collective de qualité réalisée avec des produits bruts, locaux et sains : C'est chose faite avec le nouveau traiteur « Terres de Cuisine » :

- Près de 100% des viandes sont d'origine française,
- Les fruits et légumes frais de saison sont locaux (hors produits exotiques),
- Plus de 30% des légumes sont issus de l'agriculture biologique ou raisonnée,
- Ils valorisent les produits laitiers locaux,
- Plus de 40 partenaires locaux les accompagnent au quotidien
- Leur atelier est implanté à Alès
- Le pain servi vient de la boulangerie d'Arpaillargues.

En moyenne, près de 70 enfants mangent chaque midi à la cantine. A l'occasion d'un repas partagé avec les élèves et le personnel, le maire a pu échanger avec les enfants et ils nous ont confirmé qu'effectivement « la cantine était maintenant bien meilleure ! »

Le changement de traiteur a également demandé une nouvelle organisation pour la réservation

des repas qui doit se faire à la semaine et plus le matin même. Un dispositif qui allège bien le travail de l'Atsem chaque matin. Cette nouvelle organisation a donc dû être mise en place. La réservation de la cantine se fait désormais par une application en ligne. Ce système de réservation *Res'agenda* permet de réserver à la semaine, au mois, voire à l'année. Concernant ce nouveau système et son utilisation, une réunion a eu lieu en mairie et un diaporama explicatif a été envoyé aux familles par mail. Avec une période d'appropriation bien compréhensible, le système est en train d'être adopté par l'ensemble des parents.

Ce focus sur la nouvelle cantine permet également de mettre en avant le travail du personnel de

l'école. Marie-France BERT, Christelle LAURENT et Nathalie BEHR, qui travaillent à temps plein à l'école, s'occupent certes de la cantine mais aussi elles assistent les enseignants de la maternelle à temps plein, (cette année les enfants de maternelle sont répartis sur 2 classes), assurent les devoirs, la garderie, le ménage, les bobos et les pleurs dans une bonne ambiance de travail et avec dévouement. A ce trio de choc s'ajoute Delphine CAZALET qui accomplit une partie de son emploi du temps à l'école pour le ménage et la cantine et depuis septembre on a le renfort de Valérie LAPOUZE pour la cantine et la garderie de midi. Ensemble, elles forment une belle équipe !



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Le CCAS sur le pont

Encore une année bien remplie pour les membres du CCAS de la commune avec plusieurs actions en direction des personnes seules. Aide sociale matérialisée par des contacts téléphoniques ou des visites à domicile qui se sont succédés lors des différentes alertes caniculaire ou sécheresse pendant l'année et animation sociale, surtout marquée en fin d'année, très chargée, avec l'organisation du repas des aînés et la constitution / distribution des colis de Noël, avec des spécialités de la commune, pour les plus anciens. Un travail de l'ombre réalisé par les deux responsables en charge de ce secteur au niveau des élus du conseil municipal.



LA BIBLIOTHEQUE

« Poète Alfred MERIC »

Afin de créer du lien avec les enfants de l'école du village et leurs parents, les bénévoles de la bibliothèque et l'équipe enseignante ont décidé que les temps de lecture mensuels organisés par l'école Françoise Dolto se dérouleront désormais dans la bibliothèque Alfred Méric d'Arpaillargues et Aureilhac, le vendredi matin, avec la présence de 2 bénévoles. Chaque enfant va recevoir sa propre carte du réseau des bibliothèques. Il pourra ainsi emprunter des livres lors des visites organisées par l'équipe enseignante et les rendre soit dans ce cadre, soit avec sa famille aux heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque.



La rentrée littéraire 2023, à la bibliothèque municipale, en quelques titres

■ Serge JONCOUR : Chaleur humaine

En quelques semaines, du début du mois de janvier 2020 à la fin du mois de mars, le quotidien d'une famille française va basculer en même temps que l'humanité. Fuyant le confinement urbain, Vanessa, Caroline et Agathe se réfugient aux Bertranges, une ferme du Lot entre les collines et la rivière, où leurs parents vivent toujours. Les trois sœurs y retrouvent Alexandre, ce frère si rassurant avec qui elles sont pourtant en froid depuis quinze ans, ainsi que des animaux qui vont resserrer les liens du clan. Tandis que, du dérèglement climatique aux règlements de compte, des épidémies aux amours retrouvées, la nature reprend ses droits, ces hommes et ces femmes vont vivre un huis clos d'une rare intensité.

■ Amélie NOTHOMB : Psychopompe

" Ecrire, c'est voler." Amélie Nothomb Palmarès des libraires - Livres Hebdo 2023 Sélectionné pour le Prix Littéraire 2023 du journal Le Monde.

" Magnifique." Version Femina" Psychopompe [...] s'avère le complément parfait à Stupeur et tremblements." Le Devoir" [...] Amélie Nothomb célèbre ici les altitudes qui permettent non seulement de mieux percevoir le monde, mais de lire autrement."

■ Mokhtar AMOUDI : Les conditions idéales

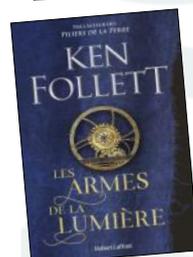
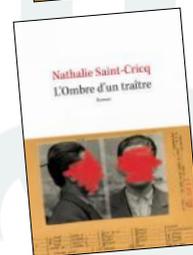
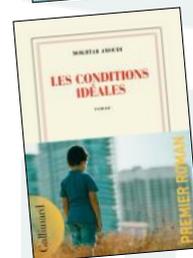
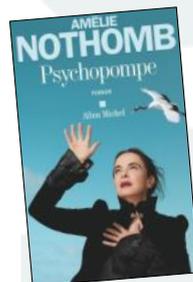
Il y a de tout dans ce premier roman de Mokhtar Amoudi, *Les conditions idéales* : une écriture ciselée, un humour fin, une sincérité désarmante, des références subtiles et un espoir à portée de main. De la sincérité d'abord. Il est difficile d'écrire un livre sur la banlieue sans tomber sur des clichés éculés, usés jusqu'au profond ennui comme le frère dealer devenu islamiste, la jeune fille studieuse qui veut s'émanciper et les parents analphabètes taiseux, dépassés et attendant la mort pour aller se reposer au bled. Des clichés et des stéréotypes, à pleines pages, à saturation d'écrans. Puis une voix surgit, parce que sincère et bienveillante, et le livre devient objet littéraire. Mokhtar Amoudi nous emmène sur les pas de Skander, un garçon comme les autres, vers cet étrange pays frontalier de Paris, le Neuf-Trois (93).

■ Nathalie SAINT-CRICQ : L'Ombre d'un traître

18 juin 1960, Paris. Désiré, jeune orphelin et journaliste débutant à France-Soir, se retrouve malgré lui au cœur d'une ténébreuse affaire qui va changer sa vie. Quinze héros de la France combattante choisis à la Libération font leur entrée solennelle dans la crypte du mont Valérien, ainsi que l'a voulu le général de Gaulle. C'est un grand moment d'histoire nationale. Pourtant, dans l'ombre, c'est le branle-bas de combat : il semblerait qu'un traître, Robert B., figure parmi les cercueils. Pour Désiré, le scoop de sa vie...

■ KEN FOLLETT : Les armes de la lumière

En cette fin de XVIIIe siècle, l'Angleterre est dirigée par un gouvernement conservateur qui réprime toute tentative de révolte. De l'autre côté de la Manche, Napoléon Bonaparte accroît inexorablement son pouvoir. Alors que la guerre est aux portes de l'Europe, la vie des habitants de Kingsbridge est sur le point de basculer. Sal, fileuse téméraire, est témoin d'un accident tragique qui va bouleverser sa vie. Le courageux Amos, drapier, qui a hérité prématurément du négoce de son père, va devoir affronter le terrible Hornbeam pour rembourser ses dettes. Il sera aidé de Spade, tisserand novateur, et encouragé par la douce Elsie qui se bat pour financer une école où les enfants pauvres pourront apprendre à lire et à écrire. Entre destins contrariés, jalousies meurtrières, justice arbitraire, guerre sanglante et révolution industrielle, Ken Follett peint avec une virtuosité inégalée une génération qui incarne la lutte pour un avenir libre de toute oppression.



Rappel des heures d'ouvertures

Mardi de 9h30 à 12h - Mercredi de 15h à 17h - Vendredi de 16h à 18h

Arpaillargues n'oublie pas

ARPAILLARGUES a célébré l'Armistice de la Première Guerre mondiale avec beaucoup de ferveur en présence de nombreux habitants réunis au cimetière, devant le monument aux morts de la commune. Il est important de perpétuer ce rendez-vous avec l'Histoire. Gérard DAUTREPPE accompagné de plusieurs élus, donnait lecture du message de Sébastien LECORNU, ministre des armées et de Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants et de la mémoire. Dépôt de gerbe et minute de silence, le maire citait ensuite les

noms de tous les disparus de la commune, au nom de la mémoire collective locale, et avec l'aide des **enfants de l'école F. DOLTO**, procédait au dépôt d'œillets au pied du monument. Les enfants entonnaient alors la « Marseillaise », très applaudie par les nombreux parents présents et par toute l'assistance. Cette commémoration est un acte de respect fondamental envers ceux qui sont morts pour la France, pour la paix et pour les droits qui ont façonné le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Le maire concluait la cérémonie « **Aujourd'hui la**

flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer » : Vive la République ! Et vive la France !



Record battu pour le Téléthon

La journée de la solidarité dédiée au Téléthon le 9 décembre 2023 a une nouvelle fois démontré la générosité des habitants de la commune avec **1 558 euros reversés à l'AFM** à l'issue de la manifestation. C'est un **nouveau record** pour ARPAILLARGUES et AUREILHAC avec trois associations impliquées dans l'organisation, les Capitelles, l'APE « les Mille Pattes » et le Comité des Fêtes.

La pétanque, dès le matin a lancé le programme après un petit déjeuner

au profit du Téléthon. A l'intérieur plusieurs jeux pour les petits et pour les grands ont contribué à la réussite jusqu'à l'heure, attendue par plus de 60 convives, de la paëlla de Marie ! Reprise des jeux l'après-midi avec le tournoi de tennis de table et plein de bons échanges autour des tables. Dons, tombola et buffet ont complété cette belle manifestation caritative. Un grand merci à Mme SOUCHAY et M. DEL PILAR pour avoir été les moteurs et à tous les bénévoles impliqués lors de cette journée, ainsi qu'à tous les habitants qui se sont

rendus disponibles pour cette réussite.



BRÈVES

La petite reine fera son grand retour à ARPAILLARGUES le **jeudi 01 février 2024** au cours de la seconde étape (164 kms) de **l'Etoile de Bessèges-Tour du Gard**, qui emmènera le peloton de MARGUERITES à ROUSSON. En effet en raison des travaux, le parcours avait été modifié lors des précédentes éditions, et le maire a relancé le comité d'organisation pour replacer ARPAILLARGUES et AUREILHAC sur l'itinéraire au Km 25. Les coureurs viendront d'UZES, en direction de GARRIGUES et devraient traverser le village par la RD982, **entre 12h30 et 12h45**.

L'association diabète Occitanie organise une campagne gratuite de dépistage des complications chroniques du diabète DIABSAT. Une journée est programmée sur ARPAILLARGUES le **jeudi 11 janvier 2024** sur la place de la liberté, en partenariat avec la maison de santé.

Après l'inauguration du lavoir et du puits, nous avons reçu la visite du représentant du PETR qui a validé les travaux. La clôture financière n'attend plus que le versement des subventions (80% du coût global) ad hoc.

Le nouveau boudrome du stade rencontre un vif succès et **l'éclairage solaire** mis en place permet d'étendre les heures d'utilisation. Un ou deux clubs sont susceptibles de se créer prochainement tandis que les élus réfléchissent à **une extension des aires de jeu**.

Inutile de retourner le MAG pour visualiser la photo jointe. Comme beaucoup de communes en France, ARPAILLARGUES s'est retrouvé **la tête en bas** suite à une action des agriculteurs qui souhaite attirer l'attention sur une évolution non souhaitable de la législation agricole.



SECURITÉ ROUTIÈRE

La dangerosité de la RD 982, entre UZES et GARRIGUES, n'est malheureusement plus à démontrer. Si la commune reste décideur dans la traversée du village, dès que l'on passe le panneau fin d'agglomération, le département reprend l'autorité et applique les règles nationales.

Dans la commune, la circulation est désormais limitée à 30km/h et globalement les riverains en témoignent, la **vitesse moyenne a désormais fortement baissé** avec la mise en place du STOP au carrefour de la mairie et également par la mise en place de plusieurs panneaux de limitation comme les radars pédagogiques aux différentes entrées de la commune.

Lors de la dernière réunion avec les responsables départementaux de la sécurité routière, plusieurs points ont été abordés et les réponses apportées sont les suivantes : **« le dossier de cette route D982 ne peut être dissocié du nouveau schéma départemental qui favorise le passage des voitures et des camions via la D22, par le pont de DIONS et le nouveau carrefour sur la D225 pour rejoindre la nationale 106 qui relie NIMES à ALES ».**

Les premiers résultats sont très significatifs avec une augmentation très nette du nombre de véhicules (surtout des poids lourds) qui quittent désormais UZES et empruntent la RD22, pour poursuivre leur itinéraire,

avec près de 6200 véhicules jours comptabilisés au pont de DIONS. Cette évolution sera encore plus marquée lorsque la déviation de la D407, qui reliera MONTAREN à ARPAILLARGUES, sera réalisée.

Sur la route qui traverse ARPAILLARGUES, un comptage des véhicules est en cours en 4 points entre le carrefour sous UZES et GARRIGUES. On en connaîtra un peu plus sur la fréquentation et sur le comportement des automobilistes sur le secteur dans quelques jours. **Le but est dans un premier temps de réduire le nombre de véhicules sur cette traversée et principalement les camions.**

Malgré **des travaux réguliers** comme la taille des platanes et le nettoyage des fossés, il est important de redoubler de prudence lorsqu'on circule sur ce type de route. A cette occasion, un rappel est également effectué sur la pause de miroirs, illégaux en dehors des agglomérations et souvent très dangereux en termes de sécurité.

Les 3 points les plus sensibles du secteur sur la RD982 ont été ciblés à savoir, l'arrivée sur ARPAILLARGUES au niveau de la Friperie, Le carrefour de la route d'AUBUS-SARGUES à AUREILHAC et le plus important le virage après AUREILHAC qui a coûté la vie à deux jeunes en quelques mois.

Sur ce point précis, l'analyse et les études des causes de ces accidents

sont toujours en cours. Des constats nationaux servent également de référence pour effectuer d'éventuels aménagements. Un exemple parmi d'autres, la suppression des platanes (3700 platanes sur les bords de route dans l'UZEGE) sur ce type de route fait augmenter la vitesse moyenne de 15 à 20%. Idem, un balisage réfléchissant posé sur le bord ou sur les arbres, qui semble rendre les virages plus confortables, produit un effet similaire d'accroissement de vitesse.

Si la traversée du village est à présent plutôt ralentie avec la pause du stop vers le temple en particulier et la future limitation à 30 sur l'ensemble de la commune, en dehors de l'agglomération plusieurs points sont à l'étude comme les accès venant de la rue du Moulin ou du chemin du Mas de la Vincente. Des propositions sont prochainement attendues.

Tous les présents se félicitaient de **« cette rencontre très constructive et menée dans un excellent esprit positif pour faire avancer ce dossier délicat »** concluait Gérard DAUTREPPE.

Dans la majorité des cas c'est le comportement de certains usagers qui est le plus pénalisant et limite tous les efforts déployés pour rendre la route plus sûre. Mais personne ne baisse les bras devant la fatalité. **Dossier qui reste ouvert... et à suivre.**

Le village passe en zone 30

La sécurité automobile reste une priorité pour l'équipe municipale. Un nouveau pas vient d'être franchi, en cette fin d'année 2023, le maire a pris un arrêté pour améliorer la traversée de notre commune.

Ci-dessous la réponse du département à la demande de la mairie.

Bonjour M. Le Maire,

Vous avez sollicité l'avis du Département pour la mise en place de 2 zones 30 sur des sections de la RD982 et la RD622 dans l'agglomération d'Arpaillargues. Cette mesure de police qui relève bien du pouvoir de police du Maire, est soumise à avis du gestionnaire de voirie. Vous trouverez ci-après l'avis circonstancié du Département, gestionnaire des voies concernées :

- **RD982** : L'application d'une zone 30 sur cette section située entre les PR 43.265 et PR 43.855 est appropriée. Elle est cohérente avec le contexte d'un habitat resserré, une chaussée plus étroite et d'une zone avec une vie locale nécessitant une circulation apaisée.

- **RD622** : Cette section se situe entre le carrefour avec la RD 982 (PR 0) et le PR 0.565. L'application d'une zone 30 est cohérente avec les aménagements récents sur cette voie induisant une réduction de la vitesse



MOBILITÉ : le plan d'action

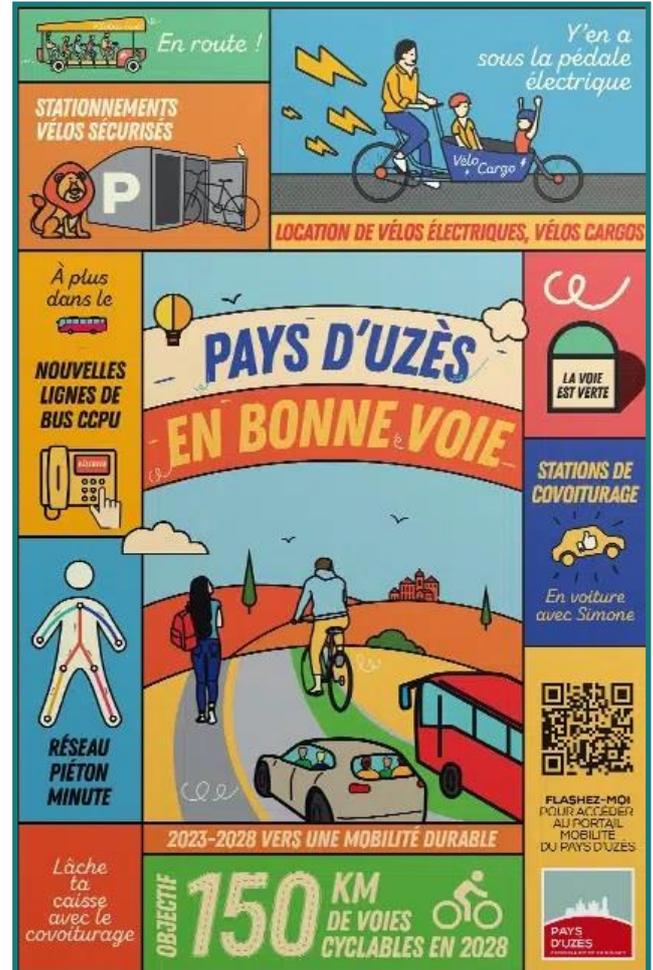
Au mois de Septembre 2023, la communauté de communes du Pays d'Uzès a présenté son Schéma de Mobilité durable. « Sa réussite dépend en grande partie de la capacité collective à agir concrètement pour préserver notre environnement immédiat et contribuer à la lutte contre le changement climatique » a déclaré son président, Fabrice VERDIER.

La commune d'**ARPAILLARGUES** et **AUREILHAC** a été l'une des premières à répondre favorablement à ce projet par l'intermédiaire de son maire, **Gérard DAUTREPPE**, **vice-président aux mobilités** qui présente les 3 axes de ce plan d'action pour les habitants.

- 1 - Proposer une offre de transport territorialisée et adaptée, en réorganisant le service des transports en commun.
- 2 - Développer un plan vélo entre le domicile, le travail, l'école ...et implanter de nouvelles voies cyclables, en commençant par la jonction avec UZES.
- 3 - Développer le covoiturage et réduire « l'autosolisme ».

1° Offre transport territorialisé

Pour la commune, l'un des bus de la **CCPU** est effectif depuis le **16 octobre dernier**. Son fonctionnement est simple. Réservez votre trajet par téléphone au 0.805.608.100 la veille avant 16 heures, et un chauffeur se rendra à l'arrêt désigné pour vous accueillir (place de la mairie pour ARPAILLARGUES). L'itinéraire est planifié en fonction des réservations, pour un service ultra-personnalisé. Le service est proposé le mercredi et le samedi suivant les horaires ci-dessous, au tarif de 1.50€. Avec le même billet, le client peut également accéder aux différentes correspondances sur Nîmes, Avignon...



INFORMATIONS : <https://mobilite.ccpaysduzes.fr/>

Tracé Arpaillargues Uzès (Phase 1 via Montaren et phase finale)



2° Développer le plan vélo

Depuis le 1^{er} octobre 2023, la mise en place d'un service de **location de vélo à assistance électrique** est actif. Sa réservation se fait en ligne sur le site de la CCPU, une confirmation est adressée par SMS au demandeur. Il vous suffit ensuite de récupérer votre VAE à un lieu défini lors de la réservation et de favoriser ainsi un déplacement sans émissions de CO2. Tarif 45 €/mois pour les vélos standards ou 65€ pour les vélos cargos. Développer des itinéraires cyclables sûrs pour vos déplacements et l'occasion de rester actif en respectant l'environnement. Objectif 150 Kms d'ici 2028. **Les voies cyclables**, les infrastructures sont en cours de réalisation. **Pour ARPAILLARGUES**, les travaux sont prévus pour le second semestre 2024. Le tracé a été dévoilé avec départ du centre du village, chemin de FONTEZE, chemin du Ranquet, passage sous le pont de chemin de fer, chemin du MOULIN, chemin de la PERRIERE, nouvelle passerelle pour traverser les SEYNES, remontée jusqu'à la D 407. A partir de cet accès, le premier tracé reliera MONTAREN jusqu'au Moulin de Langeac avant de prendre la direction d'UZES. Lors de la réalisation de la déviation de la D407, (2026) le tracé définitif permettra d'emprunter la D407 actuelle et de rejoindre UZES peu après les Haras. Objectif de la CCPU, 150 kms de pistes cyclables à horizon 2028.

3° Favoriser le co-voiturage

Sur les 13 467 actifs de la région qui utilisent leur voiture individuelle, si 1% décident de se mettre au covoiturage pour réaliser leurs trajets domicile-travail pour une moyenne journalière de 10 kms, une émission de 66.5 tonnes de CO2 serait évitée. Pour les tarifs inférieurs à 30 kms, la région Occitanie alloue une aide de 0.60€ à 2.60€ pour les passagers par trajet et entre 2 et 3 € pour les chauffeurs/trajet.

RECHARGE : La voiture électrique sur la commune

Depuis janvier 2017, les habitants de notre commune bénéficient d'une **borne de recharge électrique située sur la place de la Liberté**. Précurseur en Occitanie, Territoire d'énergie GARD SMEG, qui assure la gestion de cette borne, a encore renforcé son engagement dans la transition énergétique en s'alliant à 10 autres syndicats d'énergie de la Région Occitanie pour créer Révéo. Sur l'ensemble de la région, 8200 abonnés étaient recensés en 2022, qui ont parcouru 57 M de kms en 1 an. **Cela a permis d'éviter le rejet de 9 179 T de CO2 dans l'air**. Le GARD fait partie des précurseurs et de et de bon élève dans le secteur avec 1175 abonnés recensés.

Dans l'Uzege, 1816 connections ont été enregistrées en 2022 dont près de 20% (361 connexions) sur la seule borne d'Arpaillargues. En 2020, chiffres tronqués par la crise sanitaire, la borne de la place de la liberté n'avait enregistré que 84 connexions. Evolution similaire pour le CO2 non rejeté, estimé à 7.2T en 2022 contre 1.6T en 2020. **Sur ces seules bornes Révéo, ces statistiques permettent de constater que la progression enregistrée en 1 an, sur l'utilisation de la borne d'ARPAILLARGUES est de 1.9% contre 1.6% pour l'Uzege, 0.6% pour le département et 0.8% pour la région.**

LES NOUVELLES LIGNES DE BUS DE LA CCPU

Service effectif au 16 octobre 2023

Conditions :

Réserver au 0 805 608 100 la veille avant 16 h, à défaut le bus ne passera pas. **Coût d'un trajet : 1,5 €**



MOUSSAC / UZÈS ^{LR4}

M : Mardi / Me : Mercredi / J : Jeudi / V : Vendredi / S : Samedi

ALLER	Point d'arrêt	M	M	S	RETOUR	Point d'arrêt	M	M	S
MOUSSAC	Cave	08:45	13:55	08:45	UZÈS	Esplanade	12:00	17:30	-
GARRIGUES S^TE EULALIE	Ste Eulalie La Chapelle	08:50	14:00	08:50		Skate Park	-	-	11:30
	Garrigues- La Privadière	08:53	14:03	08:53	ARPAILLARGUES	Café de L'Univers	12:10	17:40	11:40
	Garrigues- Egalité	08:55	14:05	08:55	BOURDIC	Place des écoles	12:18	17:48	11:48
BOURDIC	Cave	09:00	14:10	09:00		- cave	12:20	17:50	11:50
	Place des écoles	09:02	14:12	09:02	GARRIGUES S^TE EULALIE	Garrigues- Egalité	12:25	17:55	11:55
ARPAILLARGUES	Café de L'Univers	09:10	14:20	09:10		Garrigues - La Privadière	12:28	17:58	11:58
UZÈS	Esplanade	09:20	14:30			Ste Eulalie La Chapelle	12:30	18:00	12:00
	Skate Park			09:20	MOUSSAC	Cave	12:35	18:05	12:05
	Skate Park	-	-	09:35	VENDRAS	Abribus	12:18	18:18	12:18
	Pont de Charrette	09:45	-	09:45	BOUQUET	Parking Mairie	12:23	18:23	12:23

LES TRAVAUX en 2023

Nouvel équipement sportif

Dans le cadre de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de PARIS, le gouvernement a lancé le 14 octobre 2022 un programme de rénovation ou de construction de **5000 terrains de sports**, confié à l'ANS (Agence Nationale du Sport). Notre commune s'est immédiatement portée candidate pour bénéficier des aides liées à la réalisation de cet équipement. L'installation d'un terrain multisports (*photo en page de couverture du journal*) au sein de la commune offre de multiples avantages et crée un environnement inclusif et respectueux où chacun peut s'exprimer pleinement. Le city stade a été inventé pour pratiquer une variété de sports comme : le football, le basketball, le handball... Chacun est libre de faire son sport préféré, ce qui encourage la participation de chacun, quel que soit son niveau sportif.

Pour le premier adjoint, en charge de ce dossier, « *la vétusté des installations précédentes du terrain du chemin Mazel, explique en grande partie notre candidature. Après avoir auditionné plusieurs constructeurs et surtout après l'obtention de 70% de subventions, nous avons lancé la réalisation. Ce terrain proche de l'école Françoise DOLTO, servira en priorité aux scolaires, mais également à tous les habitants qui auront l'accès libre en permanence. A la demande de la direction de l'école nous avons modifié le projet initial avec la mise en place d'une piste autour du stade pour la pratique de la course à pied* ».

Sous la conduite de l'adjoint aux travaux, les délais de construction ont été respectés et ce beau projet est désormais achevé. C'est aussi l'occasion pour les élus de rendre l'accès beaucoup plus fonctionnel aux différentes aires de jeux de la partie basse du stade, à savoir le city stade mais aussi le terrain de tennis, le skate park et le boulodrome. En attendant l'inauguration officielle en 2024, ce nouvel équipement est déjà à la disposition de tous.

Un équipement pour promouvoir l'activité sportive et les bienfaits du sport au cœur de la société, grande cause nationale 2024.

Montage financier

City stade + Piste athlétisme	47 495.00 €
Terrassement, décroustage ancien stade et goudronnage	23 459.80 €
Aménagement talus	1 920.00 €
Coût total	72 874.80 €
Subvention Région Occitanie	15 000.00 €
Agence Nationale du Sport	37 930.00 €
Autofinancement de la commune	19 944.80 €

Travaux d'entretien des cours d'eau

Notre commune est profondément méditerranéen et oscille fréquemment entre des **situations extrêmes, crues et sécheresse**. L'entretien des cours d'eau est réalisé par l'**EPTB Gardons** en collaboration étroite avec les élus de la commune pour rechercher les solutions les meilleures et planifier les travaux nécessaires. Ainsi avec précision nous connaissons pour chaque tronçon de cours d'eau, le programme du type de travaux, la fréquence et l'année d'intervention. Après quelques travaux réalisés en début d'année sur le **Riançon**, l'EPTB Gardons est revenu cet automne sur la **rivière des Seynes**. Ces travaux avaient pour objectif de favoriser les capacités d'écoulement des cours d'eau, d'éviter l'encombrement du lit et des ouvrages, de préserver la stabilité des berges, de maintenir et favoriser une végétation adaptée, équilibrée garantissant le fonctionnement optimal de la ripisylve et plus largement de l'écosystème aquatique. Ainsi les travaux de restauration forestière des berges des Seynes ont été réalisés en amont du musée 1900, avec retrait des em-

bâcles. Ces travaux se sont poursuivis durant plusieurs semaines en descendant jusqu'au Golf d'Uzès en passant par les communes d'Uzès, Sanilhac-Sagriès et Saint-Maximin.

Durant la phase de travaux, le bois est stocké sur le haut de berge lorsque le site est accessible avec un engin forestier, sinon il est débité en 50 cm dans le lit du cours d'eau ou broyé. Il est prévu d'évacuer les arbres dans les cas où les propriétaires riverains ne souhaitent pas récupérer le bois. Dans le cas contraire, le bois est laissé à disposition sur les parcelles des riverains ayant demandé à le garder. L'évacuation du bois a été réalisée une fois les travaux terminés.

Grace à l'intérêt porté par la commune à ces travaux, depuis 2 ans maintenant, le technicien de rivière en charge du dossier des SEYNES, a fait réaliser plus rapidement que prévu, le nettoyage de tout le secteur d'AR-PAILLARGUES depuis la limite de MONTAREN jusqu'à la limite d'UZES. **Un peu plus de sécurité en cas de fortes inondations sur la commune...**



LES TRAVAUX en 2023



Annoncée dans le programme lors de la campagne électorale, **la réfection d'AUREILHAC** est désormais réalisée. Ce type de travaux n'est que faiblement subventionné et les élus ont du arbitrer dans les lignes budgétaires pour réaliser cette rénovation devenue indispensable. Le centre de ce hameau, avait été quelque peu oublié par les précédentes mandatures et cette année après la réfection du chemin Serre Blanc, le retard est en passe d'être comblé. La nouvelle place et les rues adjacentes ont été goudronnées et plusieurs caniveaux refaits en pierre en provenance de la carrière de Pompignan, aux confins du Gard et de l'Hérault, embellissent le tout. Les travaux ont été réalisés en concertation avec les riverains concernés, notamment pour l'orientation du ruissellement des eaux de pluie. Une nouvelle place du POUZET et du POETE MERIC, domaine public à la disposition de toutes les associations qui souhaitent organiser une manifestation, à l'image du parc, du stade ou de la salle polyvalente.

Montage financier :

Travaux : Décroustage, terrassement et enrobés manuels
 Subvention DETR
 Autofinancement de la commune

41 233.00 €
 6 640 .00 €
 34 593.00 €

LES TRAVAUX



Mise en place zone 30



Ouverture d'un passage sous le pont RD982



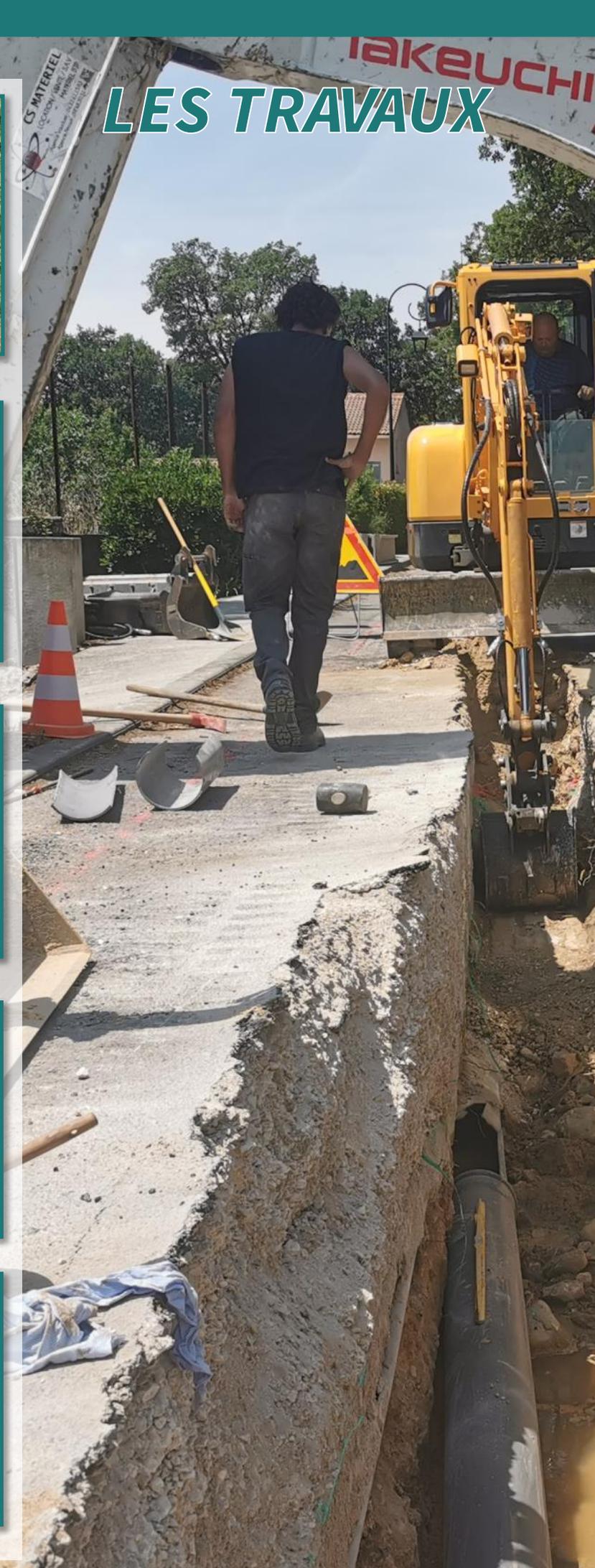
Chemin de Fontèze : aménagements sécuritaires



Restauration du lavoire et d'un puits



Lampadaires solaire au boulodrome



en 2023



Fin

Réfection du réseau d'assainissement au Clos des Vaques



Travaux de voirie (chemin du Serre Blanc en photo)



Entretien des fossés



Réfection de la clôture de l'école



Eclairage public : passage au LED et extinction partielle



Entretien de la station d'épuration

MANIFESTATIONS 2023



Vœux du Maire et du conseil municipal



Soirée festive par l'association Les Capitelles



Conférence par Estelle et J-François BIANCO



Le carnaval Association des Parents d'élèves



Présentation du livre de Joël Alessandra



La fête foraine au village



Stage breton par Amis des danses du Monde



1er troc aux plantes de APTAA

Rétro en images



Cérémonie du 8 mai au cimetière



Inauguration du lavoir



Exposition de la Zébrine au temple



Cérémonie aux futurs collégiens



Exposition de Mido BEGIC au temple



Concert Autres Rivages au Parc



Repas organisé par les Capitelles



Repas villageois du 13 juillet

MANIFESTATIONS 2023

juillet



L'artiste Faustine en concert à la bibliothèque

septembre



Journée des associations au complexe sportif

juillet



Marché nocturne - place de la liberté

septembre



Art'paillargues dans les rues du village

août



Triopopcorn en concert au parc

octobre



La fête des confitures - la Zébrine à Aureilhac

août



View Master en concert au parc

octobre



Diffusion de la coupe du monde de rugby

Rétro en images



octobre

Le groupe OYANCE en concert au temple



décembre

Repas des aînés offert par la municipalité



octobre

Halloween dans les rues du village



décembre

Atelier de décoration de Noël à la bibliothèque



novembre

Marché de Noël organisé par l'APE



décembre

Les associations se mobilisent pour le téléthon



novembre

Réunion du nouveau comité des fêtes



décembre

Le père Noël est passé à l'école !

RETOUR SUR L'ANIMATION

Un trio romantique

Dans le cadre des festivités estivales de la saison culturelle, le temple a une nouvelle fois fait le plein pour le retour du trio Calligramme à ARPAILLARGUES dans le cadre du festival Alter Classic. Ce concert de musique de chambre autour des danses espagnoles à l'époque baroque avant une pièce romantique de Dvorak pour trio violon, piano et violoncelle a soulevé à de nombreuses reprises les applaudissements du public de connaisseurs. L'ovation finale décernée par ce public témoignait de la qualité de cette soirée. Le temple d'ARPAILLARGUES, avec une amélioration très nette de l'acoustique, est désormais un lieu incontournable de la musique baroque ou classique sur l'UZEGE.



Un 14 juillet festif

Les habitants de la commune ont fêté le 14 juillet lors d'une belle soirée le 13, avec le repas villageois organisé par la municipalité. Rapidement les 150 places installées pour cette soirée avaient été réservées depuis longtemps auprès des employés municipaux. L'ambiance a été très festive, avec DJ Loïc aux platines. Excellente ambiance avec un repas de qualité qui démontre une nouvelle fois le besoin de se rencontrer et d'échanger et surtout de fêter cet événement national, dans le jardin de la place de la liberté. Plusieurs danseurs ont alors rivalisé jusque tard dans la nuit.



Concert rare au temple

L'année culturelle au temple s'est achevée par le concert du groupe OYANCE, réservé à la musique sacrée de la Renaissance. Chant rare avec cette formation à 4 voix qui avait reçu le renfort de 5 autres interprètes pour offrir un concert exceptionnel aux habitants de la commune. Le moment fort de ce récital, 'la Missa pro defunctis, « de Roland Delasus », célébrant le passage des morts vers le Royaume de Dieu a été particulièrement émouvant avec la voix basse de Fabrice GARNIER pour lancer le Kyrie éléison, le Sanctus ou l'Agnus Dei. Le public ne s'y est pas trompé en rendant une salve d'applaudissements nourrie à la fin cette missa avant le chant de clôture, Ecce quomodo, texte emprunté à l'ancien testament. Un spectacle rare et de haute perfection qui a enthousiasmé la soixantaine de spectateurs présents dans le temple. Des programmations de ce niveau on en redemande.



FAUSTINE à la bibliothèque

Représentation de la chanteuse nîmoise FAUSTINE, dans le cadre de l'animation des bibliothèques de l'UZEGE. Sa voix a su conquérir un public venu en nombre lors de la présentation de son nouvel album, intitulé BRASIER. Après son passage à l'Olympia et avant son retour dans la région le 27 octobre en première partie de la chanteuse NACH (Anna CHEDID, sœur de M et fille de Louis Chedid) à l'OMBRIERE, la chanteuse a donné un récital plein d'émotions et de sensualité à ARPAILLARGUES.





Un marché nocturne très réussi

La 3ème édition du marché nocturne d'Arpailargues et Aureilhac a été une grande réussite. Bénéficiant d'une douce soirée avec de nombreux stands, le succès populaire a été au rendez-vous, le tout animé par Patrick LOBET et son tri porteur. Les représentants locaux autour de la Carthagène de l'écurie Font Clarette, le miel des Reines des bois, ou de la cave DELEUZE ROCHETIN, ont su donner à cette manifestation une attractivité supplémentaire, sans oublier l'association les Capitelles de plus en plus rodée à la tenue du bar, et l'ami DAN dans son food truck. Une douce soirée qui s'est étirée jusqu'à plus de minuit dans une ambiance très conviviale.



Le parc s'enflamme

Toujours dans la cadre étoilé et magique du parc municipal, cette soirée View Master fera date avec un public très à l'écoute d'un concert d'une qualité exceptionnelle. Cet événement culturel a pu être mis en place grâce aux liens qui unissent le maire Gérard DAUTREPPE et Bob Brault membre du groupe et ancien bassiste des Martins Circus, le tout chapeauté par Patrick TIMSIT, présent à la soirée. Une passion commune pour la musique et leur désir de créer des moments de joie pour la communauté ont été les moteurs de cette soirée extraordinaire. Difficile de ne pas reconduire un tel spectacle dans les années à venir.



3ème édition ART'PAILLARGUES

Bénéficiant d'un temps très doux, la Troisième édition d'ART'PAILLARGUES" a une nouvelle fois battu des records au niveau de la fréquentation et surtout au niveau des exposants (45). Le parc du château et les rues du vieux village ont fait le reste dans un cadre exceptionnel. Cette manifestation est en train de gagner ses lettres de noblesse dans l'agenda culturel de la région. La qualité des œuvres exposées a encore franchi un cap cette année sans oublier la diversité de la peinture à la sculpture en passant par le dessin, la céramique... Dès à présent il va falloir se surpasser pour 2024, et ainsi continuer à faire monter le niveau d'ART PAILLARGUES.



Le repas des aînés

Le repas des aînés a une nouvelle fois fait le plein et les 140 places prévues ont rapidement trouvé preneur avant la date de clôture des réservations. Belle ambiance autour des tables avec le repas servi par M. MARCEL et sur la piste de danse avec la trompette d'or de M. DAMMOUR. Le maire entouré des adjoints et de plusieurs élus et de la majorité des agents municipaux remerciait tous les présents pour ce rendez-vous très attendu avant les fêtes de fin d'année.

Election du maire le 18 mai 1884

Dans un précédent numéro consacré à l'histoire du lavoir municipal, une erreur de frappe a modifié le nom du maire de l'époque, erreur relevée à juste titre par les descendants de celui-ci.

Nous rectifions avec la reprise de la délibération de l'élection du maire, ce jour-là.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre le dix-huit du mois de Mai à 10 heures du matin, les membres du conseil municipal de la commune d'ARPAILLARGUES, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 4 mai 1884, se sont réunis dans la salle de la mairie suite la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents, M. les conseillers suivants :

- 1 PLANTIER Eugène
- 2 PRADEN Arthur
- 3 ESPERANDIEU Pierre
- 4 VIVIER Jacques
- 5 BOUQUEIRAN Frédéric
- 6 HUGUET Gaston
- 7 LACROIX Emile
- 8 CHALIER David
- 9 DEGOS César
- 10 RICHARD Adolphe

La séance ouverte sous la présidence de M RICHARD Adolphe, Maire, qui d'après l'ordre nominal a donné lecture issus des procès-verbaux de l'élection, a déclaré installer les 10 membres ci-dessus. M HUGUET Gaston, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence. Le conseil a choisi pour secrétaire, M BOUQUEIRAN Frédéric.

Election du maire

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis, fermé, au

président, un bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 10

Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont faits connaître : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : M. PRADEN Arthur 8 voix, M. PLANTIER Eugène 1 voix M. ESPERANDIEU Pierre 1 voix.

M. PRADEN Arthur, propriétaire, ayant obtenu la majorité absolue **a été proclamé Maire.**

Le vote de l'Adjoint a permis de proclamer **M. BOUQUEIRAN Frédéric** pour ce poste où il a été installé par le maire.

Délibération du conseil municipal du 7 septembre 1897

La sécurité de la traversée du village est un sujet ancien... pour preuve la délibération du conseil municipal du 7 septembre 1897.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le sept septembre, huit heures du soir, les membres du Conseil municipal de la commune d'Arpaillargues se sont réunis extraordinairement dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Bouqueiran Frédéric, Maire.

Présents : MM Soulas Charles, Portal Emile, Espérandieu Pierre, Lacroix Emile, Bouqueiran Louis et Degos César.

M. le Maire propose au conseil **d'interdire aux personnes de faire trotter** leurs bêtes dans la traversée d'Arpaillargues

Le Conseil ; Ouï l'exposé de M le Maire

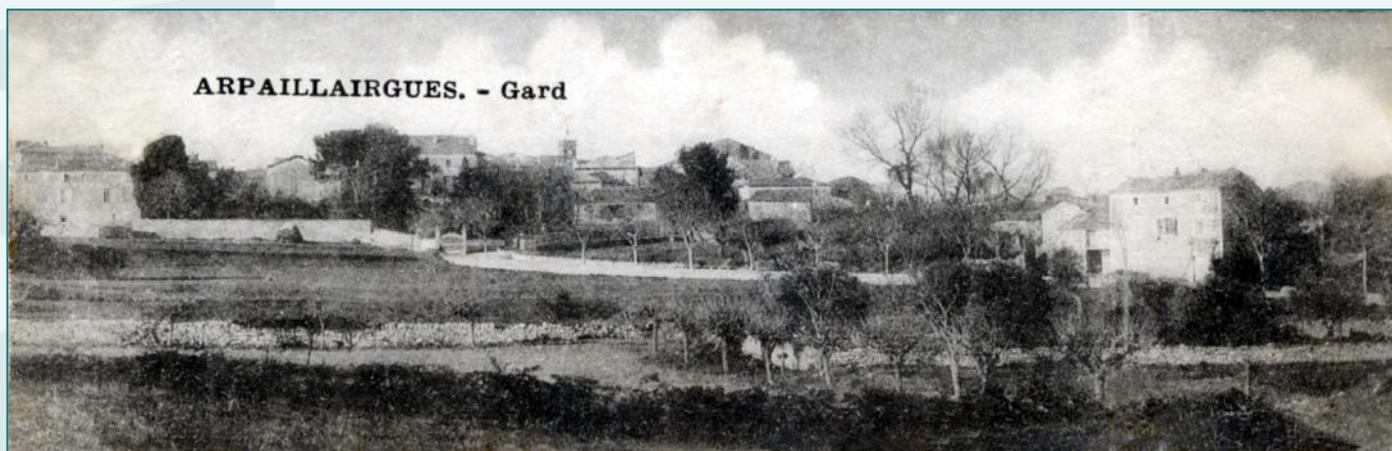
Considérant ;

Que la route qui traverse le village d'Arpaillargues **est très passagère.**

Qu'à tous les instants des **enfants peuvent s'amuser** sur la route Que les personnes en faisant trotter leurs bêtes pourraient **faire arriver accident.**

Est d'avis d'empêcher de laisser trotter les voitures dans la traversée d'Arpaillargues et demande à M le Préfet, d'approuver la présente délibération afin de prendre l'arrêté à intervenir.

Ainsi délibéré à Arpaillargues, les jour, mois et an sur datés.



Entrée du village d'Arpaillargues 1910

COMPTE-RENDUS

Les décisions du Conseil Municipal

Vendredi 16 février 2023

- ◆ CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTE
- ◆ TABLEAU DES EFFECTIFS
- ◆ CONSERVATION DES ARCHIVES ANCIENNES
- ◆ VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX
- ◆ PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Vendredi 16 mars 2023

- ◆ COMPTE DE GESTION 2022 – COMMUNE
- ◆ COMPTE ADMINISTRATIF – COMMUNE
- ◆ AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET PRINCIPAL
- ◆ COMPTE DE GESTION 2022 – ASSAINISSEMENT
- ◆ COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – ASSAINISSEMENT
- ◆ AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET ASSAINISSEMENT
- ◆ APPROBATION DE LA REVISION AVEC EXAMEN CONJOINT N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)
- ◆ VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL
- ◆ DISSIMULATION DES RESEAUX CHEMIN MARCEL MAZEL
- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT MULTISPORTS DE PROXIMITE (REGION OCCITANIE)
- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE (REGION OCCITANIE)
- ◆ MARCHE NOCTURNE 2023

Vendredi 7 avril 2023

- ◆ TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023
- ◆ TARIFS MUNICIPAUX
- ◆ BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE
- ◆ BUDGET PRIMITIF 2023 DU SERVICE ASSAINISSEMENT
- ◆ REALISATION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL
- ◆ DELEGUES AUPRES DE SYNDICATS : MISES A JOUR
- ◆ COMMISSIONS MUNICIPALES : MISES A JOUR
- ◆ COMMISSIONS EXTRAMUNICIPALES : MISES A JOUR
- ◆ COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES : mise à jour

Vendredi 16 juin 2023

- ◆ CREATION D'UNE COMMISSION EXTRAMUNICIPALE PHOTOVOLTAÏQUE
- ◆ PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AU PARC CHARLES DE GAULLE
- ◆ DEFENSE EN JUSTICE ET DESIGNATION D'UN AVOCAT
- ◆ CHARGES DE SCOLARISATION ECOLE FRANCOISE DOLTO 22-23
- ◆ SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
- ◆ ADOPTION DU REFERENTIEL BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2024
- ◆ FIXATION DU MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS ET IMMOBILISATIONS EN M57
- ◆ RAPPORT PRIX ET QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2022
- ◆ REGLEMENT INTERIEUR DU CIME-TIERE COMMUNAL
- ◆ MISE AU PILON DE LIVRES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
- ◆ DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX

Vendredi 7 juillet 2023

- ◆ IMPLANTATION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE : DESIGNATION D'UN DEVELOPPEUR SUITE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
- ◆ CONSTITUTION DE LA COMMISSION EXTRAMUNICIPALE PHOTOVOLTAÏQUE
- ◆ DECISION MODIFICATIVE budget ASSAINISSEMENT

Vendredi 15 septembre 2023

- ◆ DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS
- ◆ TRAVAUX ELECTRIQUE LOTISSEMENT FONT CLARETTE
- ◆ TAXE D'HABITATION : MAJORATION DE LA COTISATION DUE AU TITRE DES LOGEMENTS MEUBLÉS NON AFFECTÉS À L'HABITATION PRINCIPALE
- ◆ DECISION MODIFICATIVE
- ◆ AGENT CONTRACTUEL A L'ECOLE FRANCOISE DOLTO
- ◆ SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A UNE ASSOCIATION

Vendredi 20 octobre 2023

- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AU PARC

- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION CONTRAT TERRITORIAL POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AU PARC
- ◆ DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA CCPU POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AU PARC
- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2024 POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE POLYVALENTE
- ◆ RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE POSTE JOULENE
- ◆ RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MAS DE BILLOT
- ◆ CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE
- ◆ CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- ◆ ADHESION AU SERVICE PARTENARIAT CNRACL ET INVALIDITE
- ◆ DEPLACEMENT SALON DES MAIRES
- ◆ TABLEAU DES EFFECTIFS

Vendredi 24 novembre 2023

- ◆ ZONES D'ACCELERATION POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATIONS TERRESTRES DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES – MODALITES DE CONCERTATION PREALABLE
- ◆ DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE CASTILLON DU GARD DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD ET D'ADHESION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'UZES SELON LA PROCEDURE DEROGATOIRE
- ◆ DEFENSE EN JUSTICE ET DESIGNATION D'UN AVOCAT

Vendredi 22 décembre 2023

- ◆ ZONES D'ACCELERATION POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATIONS TERRESTRES DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES – BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE et APPROBATION DU ZONAGE
- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE
- ◆ AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024
- ◆ PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

Sortie patrimoine à Beaucaire

Mardi 23 mai, nous sommes allés à Beaucaire patrimoine intitulée "Les animaux dans la rue". Le matin, nous avons participé à un atelier avec une potière de la ville. Elle nous a expliqué son travail et nous avons fabriqué une gargouille avec de l'argile. Nous avons pu exprimer toute notre créativité à travers nos animaux imaginaires... Ensuite, nous avons pique-niqué sur les berges du Rhône. Enfin, l'après-midi, nous avons visité le centre ville en observant les monuments à la recherche des animaux. La guide nous a raconté la légende du Drac, elle nous a expliqué la symbolique des animaux et nous a également appris à faire la différence entre sculptures en rond de bosse et relief (bas ou haut). Cette journée a été très instructive et appréciée par nous tous!!!

Intervention sur la santé dentaire

Vendredi 29 septembre nous avons eu la visite de l'infirmière du collège. Elle est venue nous parler de la santé bucco-dentaire. Elle nous a expliqué à quoi servent les dents et comment en prendre soin. Nous avons retenu qu'il faut changer sa brosse à dents tous les 2 mois. Il faut se brosser les dents 2 fois par jour et pendant 2 minutes. Nous avons aussi appris qu'il faut éviter de manger en trop grosse quantité certains aliments car ils provoquent des caries.

Prix des Amis de la Médiathèque

La classe est engagée dans un projet où les élèves forment un jury pour voter pour leur album préféré. Durant l'année, les bénévoles de l'association Grain de lire viennent lire 1 album par mois aux élèves. Cette année, nous sommes allés le lire à la bibliothèque d'Arpaillargues pour faire découvrir le lieu aux enfants. Le premier livre qui a été lu vendredi 10/11 est "La souris qui portait sa maison sur son dos".



Rencontre avec deux artistes

Jeudi 5 octobre, l'artiste Agnes Gomez est venue dans notre classe pour un atelier pratique du dessin au pastel sec sur fond noir. Durant 1h, elle nous a invités à dessiner des éléments liés à la flore en lien avec notre visite du musée Georges Borias autour du monde végétal. Nous avons appris à utiliser les craies colorées, à tracer des lignes, à estomper...

Vendredi 6 octobre, nous sommes allés au temple rencontrer l'artiste Marijah. Elle a réalisé devant nous une œuvre en utilisant de l'encre de chine noir et de l'eau comme matière. Elle a ensuite étalé ces matières sur une grande feuille de papier (support) à l'aide d'un pinceau et d'une grande spatule. Elle faisait de grands gestes. Enfin, elle nous a demandé à quoi cette œuvre abstraite nous faisait penser... Les réponses ont été très variées !

Projet Ecole et cinéma

Mardi 14 novembre, la classe de GS-CP-CE1 est allée au cinéma d'Uzès pour voir un film de la sélection Ecole et Cinéma. Pendant que les maternelles allaient visiter la Médiathèque et que les grands allaient voir "L'étrange Noël de MJack", nous avons regardé "Ernest et Célestine" (2012). Il y avait beaucoup de moments amusants et rigolos et parfois des scènes qui faisaient peur. Le film raconte l'histoire d'une souris et d'un ours qui vivent dans deux mondes très différents mais qui vont devenir amis.



LA VIE ASSOCIATIVE

Associations : des bénévoles méritants

Dans cette partie du MAG, nous laissons la plume aux associations dont on ne parle jamais assez et qui forment un tout, complet et original. Dans le dernier numéro de Recherches et Solidarités, deux sujets ont retenu notre attention et méritent d'être relevés. Le premier sur le pur bénévolat, s'il est gratuit, a en revanche un coût, en temps, en argent, en formation, en responsabilité, en charge mentale voire affective, et.. Le second sur la création d'associations en 2022-2023.

Excellente nouvelle, le nombre de créations annuelles d'associations, soit 71 128 nouvelles associations en juin 2023, a légèrement dépassé l'étiage moyen de cette dernière décennie. Cela prouve le retour de la vitalité et de l'appétence pour la vie associative, effaçant les années noires (ou blanches !) du Covid et du post Covid 19, alors qu'on pouvait craindre le pire avec des associations en sommeil, durablement désertées par leurs bénévoles. Cette bonne nouvelle doit néanmoins être modulée, car cet essor continu d'associations pose dans le même temps quelques problèmes. Celui d'une ressource bénévole qui, non seulement n'évolue pas avec la même rapidité, mais a tendance à se tasser.

Un bénévolat en mutation

Chacun s'accorde pour estimer que près de 90% des associations fonctionnent exclusivement grâce à leurs bénévoles. Vitale dans ces associations, cette ressource humaine reste essentielle dans les 10 à 12% d'associations employant des intervenants extérieurs rémunérés ou des salariés.

Tous ces bénévoles méritent donc bien un chapitre dans ce bilan annuel du secteur associatif. Un retour progressif à la situation d'avant la crise : 23% de Français bénévoles dans une association, au moins, contre 24% en 2019. Aussi avec des tendances lourdes qui se confirment : l'engagement croissant des jeunes, le repli de leurs aînés, notamment des « 65 ans et plus », des actions ponctuelles qui prennent le pas sur le bénévolat régulier...

L'équipe municipale met tout en œuvre pour apporter l'aide nécessaire et possible pour accompagner ces bénévoles à qui nous adressons une nouvelle fois notre reconnaissance.

La compagnie théâtrale des Santabous

La compagnie théâtrale des Santabous a été créée en 2014 et **fêtera donc ses 10 ans** l'année prochaine. Nous avons déjà 4 créations à notre actif :

- ◆ Un petit coin de paradis d'Anne Sophie Nedellec
- ◆ Le retour aux fourches de Roger Filliat
- ◆ Haut les cœurs de Martine Rigollot
- ◆ La perle de la Canebière d'Eugène Labiche

Nous avons eu le plaisir de présenter cette dernière à Arpaillargues et dans de nombreuses salles gardoises. D'autres dates sont à venir en 2024 :

- ◆ Le 8 mars à la Bruguière
- ◆ Le 1er juin à Cabrières
- ◆ Le 21 septembre à Uchaud

Par ailleurs, nous préparons une **nouvelle pièce pour la saison 2024/2025** et c'est avec un immense plaisir que nous la présenterons au public d'Arpaillargues.

Nos répétitions ont lieu le mercredi soir de 18h15 à 20h30 dans la

salle de la mairie. Pour suivre notre actualité, vous pouvez vous connecter sur **notre page facebook : Compagnie des Santabous.**

Pour nous contacter : duclaux.elisa@sfr.fr



L'association de Parents d'Elèves Les Mille Pattes



Association des Parents d'Elèves
LES MILLE-PATTES

Par cet espace qui nous est réservé, l'Ape profite du moment pour présenter à tous le village **ses meilleures vœux** pour cette nouvelle année 2024.

L'Ape les mille pattes d'Arpailargues et Aureilhac, comme chaque année se mobilise pour les enfants de son école.

L'élection du **bureau de l'Ape** compte de nouveaux membres et cette année nous avons eu le plaisir d'être 6 membres élus. En effet celui-ci est constitué à présent de Mickaël Cottereau Président, Pamela Redon vice-présidente, Emeline Ferrandez Secrétaire, Mélissa Dubreuil vice-secrétaire, Julie Ravaux Trésorière assistée de Béatrice Pontabry en vice-trésorière.

Ce bureau a su s'entourer de **nombreux bénévoles** : Aude Aumeras, Clémence Parfait, Hélène Habert, Hanna France, Estelle Raynaud, Emeline Hingre, Hélène Monnier, Caroline Vasta, Ludovic Sivel, Maria Carneiro, Christelle Martinez, Anouk Dupont, Mohamed Bouhali, Marie Duriavic-Pigaglio, Clarisse Duperré et Sophie Blondelle.

Les projets pour l'année 2023/2024 reste nombreux.

Une nouveauté a lieu le 20 octobre, « **la rentrée des parents** ». Cet événement a permis aux parents de rencontrer les membres de l'Ape, de connaître ses actions pour l'année en cours, et a permis de recruter de nouveaux parents comme bénévoles au sein de l'Ape. Nous remercions vivement les Capitelles et le Hip-Hop de nous avoir laissé une petite place au cours de cette soirée dans la salle polyvalente ! Bel élan de solidarité qui nous a tous touchés !

La fête d'halloween avec l'incontournable chasse aux bonbons dans les rues de notre village a eu lieu le mardi 31 octobre 2023. Cette année l'Ape a proposé aux enfants de participer à un moment de contes, avec la collaboration des bénévoles de la bibliothèque, qui a été un vrai succès pour une première !

Dimanche 26 novembre a eu lieu son traditionnel **marché de Noël**. Nous avons assisté entre autres aux chants de Noël par la chorale de l'école. Une fois de plus, le corps enseignant a pris le temps avec les enfants de nous proposer un moment magique. Sans oublier, la visite tant attendue du Père Noël, qui a été assailli par les petits. Nous avons eu la joie d'accueillir plus d'une vingtaine d'exposants, des stands de produits locaux, charcuterie, miel, oignons doux des Cévennes, déco de Noël, doudous, bijoux, bougies, savons et vêtements fabriqués de façon artisanale, maquillage festif, ainsi que différentes activités pour les enfants.

Le 9 décembre, l'Ape est resté fidèle à ses engagements pour une cause qui touche la vie des enfants, en participant encore cette année au **Téléthon** du village. Un petit déjeuner et une activité à été offerte aux enfants en échange d'un don de 5€ ! Un petit geste pour une grande cause. Une fois de plus une belle journée de solidarité avec les associations participantes.

Le **dimanche 7 janvier**, l'Ape renouvelle son **loto** pour la 2^e année consécutive à la salle polyvalente du village. Une équipe ultra-motivée a su démarcher de nombreux prestataires et partenaires pour obtenir des lots vraiment chouettes afin de satisfaire les participants.

A noter dans vos agendas ! D'autres événements sont à venir tel que le **carnavale le 24 mars**, la **chasse aux œufs le 01 avril**, le **vide grenier le 26 mai** et la **fête de l'école le 28 juin**. Tous ces événements seront diffusés sur différents support au moment propice.

Une grande nouveauté est le QR code qui vous permet de vous connecter directement à notre **page Facebook APE Les mille-pattes Arpailargues**. Un grand merci à nos trois drôles de dames qui font vivre notre page !

Rejoignez nous :



Vous pouvez aussi prendre contact avec nous par mail : apemille-pattes@gmail.com

Les Mille pattes tiennent à vous remercier pour vos participations à nos manifestations passées et futures. Si notre école se montre riche en sorties scolaires et projets éducatifs c'est aussi grâce à vous ! Nous comptons sur votre présence, chaque moment ensemble est un coup de pouce pour l'école et souvenez-vous pour tous.

Les enfants sont ravis de partager des moments entre camarades ainsi que les parents lors de nos différentes manifestations. Cela permet de créer des liens en entraînant la solidarité Notre village en ressort plus vivant encore !

Le Bureau de l'APE : Mickaël, Pamela, Emeline, Mélissa, Julie et Béatrice.



Les Capitelles

L'Association propose diverses activités à la **Salle Polyvalente** de votre village, ouvertes à tous (homme ou femme) et pour tous les âges :

■ **1. De la gymnastique pour les séniors** : destinée à des personnes valides ou en fauteuil : assouplissements musculaires et articulaires, travail de l'équilibre et de la mémoire, étirements, relaxation... Cette discipline permet de retrouver et/ou de conserver une aisance dans la vie de tous les jours avec les bonnes positions à adopter. D'année en année le groupe s'agrandit et nos adhérents (hommes & femmes) ne manqueraient pour rien au monde la séance du lundi après-midi !

■ **2. De la gymnastique douce** : assouplissement, remise en forme, bien être & entretien du corps. Ce type de gymnastique douce mais néanmoins intense procure de multiples bienfaits. Elle renforce les muscles profonds et améliore la posture créant un équilibre corporel. La respiration a également une place prépondérante durant les cours. Bref, vous ressentirez très vite tout l'intérêt de telles séances !

■ **3. De la gymnastique tonique** : renforcement musculaire du bas du corps et des jambes, des épaules, souplesse, tonicité sont dispensés lors de ces séances hebdomadaires. Plusieurs adhérents enchaînent d'ailleurs gymnastique douce et tonique !

5 cours (3 le lundi & 2 le jeudi) sont assurés par un professeur diplômé et **sont destinés aux hommes et aux femmes** de 25 à... 88 ans et plus !

Les horaires sont les suivants :

◆ **gymnastique séniors** : le lundi

de 15 h 15 à 16 h 15

◆ **gymnastique douce** : le lundi de 16 h 15 à 17 h 15 & le jeudi de 17 h 15 à 18 h 15

◆ **gymnastique tonique** : le lundi de 17 h 25 à 18 h 25 & le jeudi de 18 h 00 à 19 h 00.

■ **4. Des entraînements de tennis de table** : tous les vendredis soir de 20 h 30 à 22 heures.

Hommes, femmes, ados ont plaisir à se retrouver chaque semaine dans une ambiance très conviviale. Venez les rejoindre à la salle polyvalente.

Renseignements : **Bernadette**



SOUCHAY au 06.87.24.52.95

A la salle du bar, à côté de la mairie :

■ **5. Du bridge** : ce jeu de cartes, de type jeu de levées, consiste à comptabiliser le nombre de levées réalisées. Il se pratique avec un jeu de 52 cartes, par quatre joueurs, opposant deux équipes composées de 2 partenaires. Le bridge est accessible à tous et privilégie la mémoire et la tactique. Les joueurs débutants sont acceptés et le club assurera un apprentissage aux volontaires.

Venez faire un essai tous les lundis de 14 h à 18 h.

Renseignements : **Francis VINCENT au 06.16.85.32.16**

■ **6. De l'initiation à la généalogie**. Un atelier est dispensé une fois par mois. Si vous êtes intéressés par rechercher vos racines familiales et que vous souhaitez en apprendre davantage sur votre histoire et celle de votre région, rejoignez-nous pour des séances enrichissantes.



2 dates à noter dans vos agendas :

■ Une soirée musicale prévue à la salle polyvalente **le samedi 2 mars 2024** avec pour thème « **le Disco & les années 80** ».

■ Et un déjeuner musical le **dimanche 2 juin 2024**.

Réservez ces 2 dates et venez nous rejoindre : vous serez assurés de passer de bons moments !

Durant l'année 2023, nous avons animé 2 événements : une soirée sur le thème du Printemps et un déjeuner provençal avec aïoli. Tous deux ont remporté un franc succès.

Tout au long de l'année, les CAPITELLES tiennent une buvette lors des diverses manifestations du village : fête foraine, concert au pré, marché nocturne ...

Enfin, en 2023 comme les années précédentes LES CAPITELLES ont encore été un partenaire très actif dans l'organisation du TELETHON avec diverses activités proposées : rencontres de tennis de table, de pétanque, de bridge, de belote, de jeux de société, tombola, buvette...



Association Pacte pour la Transition d'Arpaillargues et Aureilhac

Nos propositions sont toujours formulées selon les 3 principes fondamentaux sur lesquels notre collectif et la mairie se sont engagés :

- **Sensibilisation et formation à la transition** envers le public, dont élus et agents communaux,
- **Co-construction de la politique locale** et suivi des engagements du Pacte pour la Transition,
- Intégration des impacts à long terme de **l'urgence climatique et sociale**.

Activités en 2023

Au sein du village : en ce qui concerne les commissions extra-municipales, notre association a été chaque fois présente à celles qui ont eu lieu (environnement et travaux).

En lien avec l'intercommunalité, notre association a poursuivi les actions initiées en 2022 :

- Pour le **compostage collectif** nous sommes dans l'attente de la réunion publique avec les référents compostage et de connaître les habitants qui souhaitent utiliser le dispositif.
- Pour le **Plan d'Alimentation Territoriale (PAT)**, le travail s'est poursuivi dans un cadre de démocratie participative en lien avec Territoires d'Expérimentation et la CCPU. Des citoyens de l'Uzège (dont certains tirés au sort), des institutions et des élus ont élaboré un projet pour créer un espace test agricole afin de faciliter l'installation de paysans et de relocaliser l'alimentation. Et pourquoi pas sur Arpaillargues ?

Autres activités diverses en 2023 :

- Le 24 Avril, a eu lieu devant la salle polyvalente, notre 1er **Troc aux plantes** et autres animations dans le cadre du Printemps citoyen en Occitanie. En lien avec des associations de l'Uzège, de nombreuses personnes ont donné et récupéré gratuitement des plantes, des semences et ont partagé des re-

cettes et boissons. Un grand merci au directeur de l'école qui nous a permis de présenter aux enfants ce qu'est un troc aux plantes ainsi que le répare vélo et la réutilisation de cartons. Nous avons 2 bénévoles de l'ARRU, qui s'occupaient du répare-vélo avec ceux qui ont apporté des vélos ou trottinette à réviser ou réparer.

Un **atelier bouturage** s'est déroulé le matin sous la houlette d'Amélie qui tenait aussi un stand de plantes potagères et aromatiques.

Le **stand de cartons recyclés** par les soins de Christine présentait de nombreux objets artistiques ou pratiques créés à partir des cartons jetés ! (ex la bibliothèque château fort de l'école)

Une **initiation à la Fresque** pour le Climat présentait la façon dont se déroule ce jeu collaboratif afin de mieux prendre conscience des enjeux climatiques. 12 personnes se sont inscrites pour le réaliser quelques jours plus tard à Arpaillargues.

Des lectrices à haute voix de la MJC d'Uzes nous ont régales avec leurs **lectures printanières** durant le repas partagé.

Jean -Stéphane avait installé ses photographies grand format sur « **Les visages de la liberté** » et nous a raconté pourquoi les femmes des peuples premiers sont tatouées.

Devant le succès de cette journée conviviale nous la reconduirons le 24 mars 2024 avec bien sûr le Troc aux plantes et encore d'autres animations ...

- En Juin nous avons proposé un atelier de **fabrication de cosmétiques naturels** et huiles de soins pour l'été, guidée par Christine de la Patte d'Araignée.

■ En Septembre notre association APTAA a participé à la journée des associations.

- Le 2 novembre un nouvel atelier de fabrication de cosmétiques et huiles de soins pour l'hiver a eu lieu. Toutes les participantes en ont été encore enchantées !

Projets pour l'année 2024 (dates à préciser en assemblée générale)

- Poursuite des actions engagées en commissions extra-municipales et celles en lien avec l'intercommunalité,

■ Le 24 Mars 2024 : Le **Troc aux plantes** et diverses animations liées aux transitions, lors de cette journée citoyenne d'Arpaillargues et Aureilhac. Pour les plus jeunes un atelier tawashi est prévu : fabrication d'éponges zéro déchets qui recyclent les chaussettes orphelines ! Apportez les ce jour là. Et en pré-programme la présentation de recyclage créatif de cartons, un répare vélo, un atelier culinaire à base de plantes sauvages comestibles, une pratique de Qi Gong, un atelier pour bien réaliser ses boutures, La Fresque pour le climat, la FripSo et ses vêtements à mini prix.

■ Au printemps sera organisé un **nettoyage collectif** de la garrigue (Aureilhac ?) et peut-être une sortie botanique à la découverte des plantes sauvages comestibles.

■ Dans l'année : **Conférences publiques** sur les thèmes suivants selon la disponibilité d'intervenants spécialisés : la démocratie participative, qu'est-ce que c'est? et/ou Enjeux du changement climatique : protéger la ressource en eau... et/ou La production photovoltaïque en autoconsommation collective.

■ Le samedi 14 septembre 2024, après accord de Mr le maire, la **Fête des Possibles** se déroulera cette année au parc du village ! Une trentaine d'associations de l'Uzège, dont APTAA, présenteront leurs réalisations et solutions pour un avenir meilleur. Animations, concert et Foodtruck seront au rdv.

■ Atelier de **fabrication de cosmétiques naturels** et huiles de soins aura lieu aussi dans l'année.

Pour tous contacts, infos, suggestions, propositions d'aide, mail: contact@apt-aa.org
tél: 06 83 84 26 41
site: www.apt-aa.org



Amis des Danses du Monde

L'association créée il y a plus de 20 ans est toujours dirigée par Béran-gère et Michel MARTIN tous deux bénévoles. Deux ateliers sont proposés chaque semaine.

- Le mardi de 18h à 20h : **danses traditionnelles du monde**, séances animées par Béran-gère et Michel.
- Le mercredi de 20h à 21h : **danses de salon**, ces cours sont dispensés par Léa GLASS, professeur diplômée.

Compte-rendu des activités de l'année 2022/2023

- Le samedi 29 octobre 2022, à la salle polyvalente, nous avons organisé un **bal traditionnel** avec les musiciens du groupe « Biscan Pas », Le thème était Le Québec et l'Occitanie. Il y a eu beaucoup de monde et cette soirée a remporté un vif succès..
- En janvier, nous avons dégusté les traditionnelles **galettes des rois**, achetées chez le boulanger du village comme chaque année et toujours très appréciées des gourmands.
- Le 24 janvier 2023, nous avons célébré le **poète écossais BURNS**.
- Cette soirée est ouverte à tous les adhérents et amis, pour assister à la cérémonie du « haggis », remplacé cette fois-ci par de... l'andouille. Hé oui, Difficile de s'en procurer : du haggis, pas de l'andouille ! Nous avons profité d'un repas partagé, de danses écossaises, de chants et de saynètes proposées par des volontaires.

- Le week-end des 4 et 5 février, nous avons organisé un **stage de danses bretonnes** avec le groupe « Les Goélands ». Ce stage était ouvert aux amis et danseurs d'autres horizons. L'ambiance et la qualité des intervenants ont fait que chacun a émis le souhait de recommencer.
- Le samedi 4 mars, la plupart des membres se sont retrouvés à AUBARNE pour participer à la **fête de la Saint Patrick**, avec le groupe Ste Anastasie Danse. A noter que de nombreux danseurs font partie des deux associations, dirigées par le même duo.
- Le 23 juin, en fin d'après-midi, nous nous sommes retrouvés à GARRIGUES pour participer à un « **bal à la voix** ». C'était un événement inédit. La chorale dirigée par Rachel, bien connue dans l'Uzège a permis de danser « à la voix », comme son nom l'indique.
- Le dimanche 3 septembre 2023, nous avons participé à la journée **des associations** du village. Ce fût l'occasion de présenter notre groupe et d'attirer de futurs danseurs et danseuses.

Nous proposons toujours de participer à un premier cours pour se faire une idée avant d'adhérer. Pas besoin d'avoir déjà pratiqué. L'ambiance est bon enfant et l'on oublie ses soucis pendant deux heures.

Cette année, nous avons essayé de relancer un cours de danses de salon pour débutants, mais nous avons dû y renoncer par manque

de candidats. Il faut au moins 4 couples pour mener à bien ce projet avec l'intervenante. Comme toute activité, la régularité et l'assiduité sont souhaitables pour assurer une bonne évolution et la cohésion du groupe. Nous apprenons ou révisons 6 à 8 danses par séance, des plus simples aux (un peu) plus élaborées afin de ne décourager personne.

Projets pour 2023/24

- Le vendredi 25 décembre, Soirée Noël à Aubarne avec le groupe SAD ; Ste Anastasie Danse.
- Le mardi 9 janvier : Galette des Rois pour les danses traditionnelles et le mercredi 10 pour les danses de salon.
- Mardi 23 janvier ; Nous fêterons le poète Écossais BURNS.
- Nous rappelons que cette fête est ouverte à tous, non-adhérents, amis, danseurs ou simples curieux... Il suffit de venir avec un plat à partager et sa bonne humeur.
- Les 4 et 5 mai, aura lieu un stage de danses (en préparation). Ouvert à tous aussi..
- Le samedi 2 mars, Fête de la St Patrick à Aubarne. Tout le monde peut venir.

Nous remercions vivement M. le Maire et la municipalité pour le prêt de la salle et la dotation d'une subvention qui nous permet d'assurer la continuité de notre activité.

Contacts :
berangerem30@orange.fr



Le Club ARPAGUS

2023 est à marquer d'une pierre blanche pour le club, qui flirte désormais avec la **centaine de membres**, chiffre jamais atteint depuis le lancement d'ARPAGUS. La nouveauté depuis quelques mois c'est le nombre d'adhésions de jeunes retraités qui dynamisent l'activité du club.

On ne change pas une équipe qui gagne et après le traditionnel **gâteau des rois en janvier**, suivi de la **journée crêpes en février**, les adhérents ont lancé la saison début Mars avec le **repas du Printemps**. Les sorties « **Bouillabaisse** », la dégustation de **cuisse de grenouilles**, en LOZERE au « Penedis » sur la commune de St Germain de Calberte et le repas du second trimestre ont clôturé les activités avant les vacances estivales.

L'activité hebdomadaire dans la salle polyvalente a été très soutenue avec les **jeux de société** et parfois des repas toujours très recherchés le 8 Mai ou encore à la fin du mois de Juin.

La reprise après l'été a été marquée par la venue en octobre des représentants de « **la maison de JEANNE** » et les **charcuteries de Lacaune**, avec dégustation et repas en commun. Les deux derniers mois de l'année ont été particulièrement intenses avec un **voyage en Espagne** début novembre, marqué par de belles visites et des buffets très appréciés, l'organisation du **loto** le 19, qui une nouvelle fois a rencontré un grand succès de fréquentation, et le **repas de Noel** mi-décembre.

Une année très intense et bien remplie pour ce club devenu le plus important du village pour la plus grande satisfaction de sa présidente Lucrèce BARTHELEMY, et de toute son équipe. L'association participe à la plupart des manifestations organisées par la municipalité sur ARPAILLARGUES et AUREILHAC et remercie le maire pour sa fidélité au club lors des différentes activités. Le programme 2024 est en cours d'élaboration.

Pour tous les renseignements un seul numéro :
le **06 30 84 70 30**



A l'heure de la Sangria ▲

La galette des rois ▼



ARA YOGA

Qu'est ce que le Kundalini Yoga ?

C'est une technologie holistique puissante qui travaille sur les différents plans de l'être à partir de séries (appelées « kriyas ») utilisant le souffle, le rythme, des postures dynamiques ou statiques, le son (sous forme de mantras), la relaxation et la méditation.

Le **Kundalini Yoga** est considéré par certains comme le « yoga originel » dans la mesure où il réunit dans le corpus de ses techniques de nombreuses formes de yoga. C'est un yoga particulièrement puissant dans ses effets, basé sur une pratique corporelle (avec des postures statiques et dynamiques) et respiratoire (avec des techniques variées et sophistiquées). Ce yoga intègre la relaxation et la méditation (chantée avec mantra ou silencieuse).

Les buts du Kundalini Yoga

Ils sont variés : sa pratique agit sur la circulation de l'énergie vitale, appelée Kundalini par les yogis, qui s'en trouve activée pour un meilleur équilibre physique et mental. Elle favorise les énergies créatives sur le plan physique en renforçant le système immunitaire et

en stimulant les systèmes d'auto-guérison. Sur le plan psychologique, elle fournit des techniques pour se régénérer mentalement, chasser le stress, se recentrer et se pacifier émotionnellement. Ces buts sont atteints par un travail spécifique sur les aspects physiologiques et psychologiques de l'être qui agit sur la chimie du sang, le système nerveux, le système endocrinien et les fonctions cérébrales. A un niveau plus avancé, il permet à chacun de développer sa propre spiritualité, d'élargir sa conscience et de développer sa sagesse intérieure.

Renseignements :

Valérie Bacon
au 06.84.99.92.74

Cours :

le vendredi
de 14h30 à 15h45



La Compagnie de l'Ours

2023 une année toujours et encore tournée vers les répétitions et la mise en place d'un calendrier des représentations de la pièce "un Stylo dans la Tête" de Jean Dell.

Pièce que nous avons eu le plaisir de présenter à Ribaute les Tavernes, Arpaillargues, Aigaliers, St Siffret, Vallabrix, Garrigues, St Génies de Malgoires (dans le cadre d'un festival de théâtre où la Compagnie a remporté deux prix : celui de la meilleure pièce et celui de la meilleure interprétation, mise en scène, décors etc ...) et St Victor des Oules.



En 2024 d'autres dates sont prévues :

- Le dimanche 21 janvier à Arpaillargues, on remet ça pour le plaisir de vous retrouver !
- Le 11 février à Serviers.
- Le 23 mars à St Chaptès
- Et fin mars(date non encore précisée) à la salle polyvalente d'Uzès, à la demande du Rotary Club, en faveur des enfants hospitalisés à Careimeau.

Nous espérons remplir notre calendrier pour le 2ème trimestre 2024 ! Et que le spectacle continue..!



Société de chasse l'indépendante

La société de chasse l'indépendante compte aujourd'hui 38 adhérents, actionnaires et sociétaires.

Lucas, jeune chasseur, 18 ans nous a rejoint pour la saison 2022 2023. Cette année, notre première chasseresse se prénomme Eva, et nous lui souhaitons une bonne saison 2023-2024.

Nous rappelons que la chasse est ouverte : les lundis mercredis jeudis et les weekends pour le petit gibier. Les samedis, dimanches et jours fériés pour le grand gibier. La chasse est fermée les mardis et les vendredis.

Hors saison, à partir du mois de mars, la société entretient les che-

mins pour maintenir l'accès aux bois, empruntés aussi par les randonneurs et vététistes. Elle s'occupe, aussi du repeuplement du gibier par des lâchers de lièvres, de lapins et de perdrix.

Bonne saison de chasse.
Bonne et heureuse année à tous.

Football Club Arpaillargues et Aureilhac

2023/2024, une année de plus...

Chaque **mardi soir**, le stade Arpaillargues et Aureilhac s'illumine pour l'entraînement des vétérans.

Les matches sont disputés le **vendredi soir**, un avantage non négligeable, sachant que la plupart d'entre eux son père de famille.
« Les weekends sont libres ! »

Dynamique, convivial, le club Vété-

ran ne change pas, alterne entre camaraderie et entre aide. Cette belle occasion de partager des moments ensemble avec nos joueurs. « On joue avant tout pour le plaisir ». Et surtout pour partager la troisième mi-temps !
Le Club accueille toute bonne volonté sportive en son sein.

Le Loto est toujours présent dimanche 11 Février 2024. L'appel est lancé à tous les Commerçants

et Entrepreneurs du village comme chaque année avec tous nos remerciements.

A l'occasion des fêtes qui approchent l'ensemble de l'équipe FC2A et moi-même vous souhaitent de passer de joyeuses fêtes de fin d'année avec vos proches pour un grand moment de partage.

Grégory Galindo,
Le Président du FC2A



LA VIE ASSOCIATIVE

Le Fil de Soie

Le **Qi gong** est une gymnastique énergétique issue de la médecine traditionnelle chinoise qui développe souplesse et coordination, harmonise la circulation, régule la respiration et tonifie le système immunitaire. Avec le calme des mouvements, elle apaise aussi le cœur et les émotions.

Le **Tai ji quan - ou Tai chi-** est art martial interne qui privilégie fluidité et douceur. La forme du Tai chi est une succession de mouvements de défense, effectués en solo, se transformant au rythme régulier d'une respiration profonde. La pratique régulière a un effet bénéfique reconnu sur la santé et la vitalité.

Voici quelques témoignages de membres de l'association :

- ◆ *Le Qi gong, c'est d'abord un temps pour moi. C'est une activité douce, complète et exigeante qui m'apporte une harmonie physique et mentale, qui m'aide à avoir une bonne posture et à travailler ma concentration. Après chaque séance, je me sens grandie, légère, apaisée. Que du bonheur !* Brigitte D.
- ◆ *Le Qi Gong m'a appris, tout en sourire, harmonie et poésie, à m'étirer et à approfondir ma respi-*

ration, à me redresser et à relâcher les tensions. J'ai retrouvé une force de vie, solide sur mes jambes et tranquille en esprit, j'ai diminué la fatigue et gagné en énergie plus présente à la vie. Christiane

- ◆ *Au bout d'un an de Qi gong, je ressens un meilleur positionnement de mon corps dans la vie quotidienne. J'ai 2 prothèses de hanches et ma perception debout s'améliore grandement.* Yves
- ◆ *La salle polyvalente d'Arpaillagues est un bel endroit pour découvrir et pratiquer le Tai chi, qui demande de la constance pour la mémorisation d'une forme codée, parfaire la précision du geste et développer la coordination d'ensemble, l'équilibre, le rythme. Cette pratique m'apporte un renforcement musculosquelettique et un éveil subtil de l'énergie. A découvrir et à approfondir.* Fabien
- ◆ *Le Tai chi m'a été recommandé par un ostéopathe car il aide aussi à une bonne connexion des 2 lobes cérébraux, les mains et les pieds ne faisant jamais -ou peu, les mouvements en symétrie.* Brigitte M.
- ◆ *Parmi tous les sports, on peut pratiquer le Tai chi et le Qi gong jusqu'à la fin de sa vie.*

◆ *C'est une grande discipline qui renforce le Corps, surtout le dos, et l'Esprit par ses mouvements lents et la nécessité de coordination.* Inge

◆ *Le Tai chi est mon ami depuis plus de 25 ans. Sa douceur me fortifie me rendant plus apte à gérer les difficultés de la vie. Et j'éprouve toujours autant le plaisir d'une bonne pratique.* Marielle

Horaires des cours

Qi gong :

Lundi de 18h30 à 19h45 et le jeudi de 10h15 à 11h30

Tai chi: Lundi de 19h45 à 21h15

En programmation 2024 :

- Ag et Nouvel an chinois, année du Dragon : **17 Février**
- Stage de Printemps : **16 et 17 Mars**
- Stage d'Été : **20 et 21 Juillet**

Contacts :

Brigitte Derouck à Arpaillagues
06 29 87 32 92
Laurence Linares, enseignante
06 63 84 02 64
www.lefildesoie.fr



La Zébrine, association de valorisation du patrimoine d'Arpaillargues-Aureilhac

Le patrimoine, qu'il soit historique, architectural, végétal, animal ou culturel nous passionne. C'est pourquoi nous organisons des visites de sites, de villages..., des expositions, des conférences et des chantiers de construction de pierre sèche, pour faire partager la richesse du patrimoine de notre commune et de notre région.

Les balades et visites

◆ Mars : le **Parc ornithologique du Pont de Gau**, site idéal pour découvrir de nombreuses espèces d'oiseaux, dont des centaines de flamants roses, dans leur milieu naturel, ainsi que le **Musée de la Camargue**, superbe musée des traditions camargaises.

◆ Mars : **l'Abbatiale de St Gilles**, avec sa façade sculptée, sa crypte monumentale et son escalier en vis, est inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité. Sa visite fut suivie de celles des **Maisons romanes**.

◆ Avril : le **Mas des Tourelles**, à Beaucaire, situé à l'emplacement d'une villa romaine s'est lancé dans la reconstitution de vignobles et de vins romains. **L'Abbaye de Saint Roman** abrite les vestiges d'un monastère creusé dans une colline dès le Xe siècle.

◆ Mai : **Balade autour du village troglodytique du Barry** près de Bollène. Cet insolite village a connu une occupation permanente du néolithique à l'aube du XXe siècle : grottes, tunnel, carrières et village médiéval.

◆ Mai : le **Jardin médiéval**. Découverte de l'histoire du jardin ainsi que de ses bâtiments : Tour du Roi, salle de garde, tour de l'horloge... et visite botanique de cet oasis au coeur d'Uzès.

◆ Septembre : le **Moulin de Corbière et les carrières de Junas**. Visite des immenses carrières du Bon temps, des oeuvres des sculpteurs des Rencontres de la pierre ainsi que du moulin de Corbière, chef d'oeuvre de l'ingénierie médiévale.

◆ Novembre : **Castillon-du-Gard** visite du village médiéval aux immeubles du 10e au 15e siècles et du chemin de la pierre sèche.

Exposition, conférences et animations

◆ **Février : conférence D'Arpaillargues à Saint Domingue, un village dans l'histoire par Estelle et Jean-François Bianco** à partir de la correspondance entre Charles d'Agoult et François Boucarut.

◆ **Juin : exposition De cabanes en capitelles, empruntée au Musée d'Uzès**. A partir des photographies de Marcel Duret, elle présente

les cabanes de pierre sèche de 18 villages de l'Uzège dont Arpaillargues et Aureilhac. Les panneaux du village ont été complétés de quelques photographies anciennes et plus récentes accompagnées d'anecdotes.

◆ **Juin : Balades à la découverte des cabanes du village**. Dans le cadre de l'exposition, trois balades ont été proposées pour découvrir une dizaine de cabanes dans la garigue au nord du village.

◆ **Septembre : Journée des associations**. Participation à la fête des associations où nous avons pu présenter nos activités et échanger avec les différentes associations.

Ateliers

◆ **Pierre sèche** : Chantier de restauration des murs autour de l'enclos de Coste Joulène : le dernier dimanche de chaque mois (entre 6 et 10 personnes). Les muraillers de l'association ont poursuivi le mur du sentier des Conques. Un lieu qui attire de plus en plus de promeneurs. De nouveaux muraillers ont complété l'équipe. Entretien du sentier botanique des anciens oliviers et ajout de nouvelles ardoises de noms de plantes.

◆ **Hirondelles** : Inventaire des hirondelles d'Arpaillargues : poursuite du recensement des hirondelles de fenêtre du village, transmis au CoGard (Centre Ornithologique du Gard) depuis 2019. Ont été dénombrés cette année 63 nids entiers (dont 60 occupés), 22 nids cassés et 34 traces de nids. Effectif à la hausse, surprenant mais très positif. Nous avons aussi dénombré 12 nids d'hirondelles rustiques dont 8 nids occupés et 4 abandonnés.

Fête des confitures et autres mixtures

Octobre : 7e Fête des confitures et autres mixtures à Aureilhac, place du Pouzet. Le thème de cette année était la soupe. A cette occasion, un atelier de poterie conduit par Irgmard List a fabriqué des bols dans lesquels on a pu déguster d'excellentes soupes préparées par les zébriniens. Le Troc des confitures, les dégustations des confitures de l'été et les échanges de recettes ont comblé plus d'une centaine de gourmands.

Prévisions 2024

De nouveaux projets pour **l'atelier pierre sèche** : outre la poursuite de la restauration du long mur de Coste Joulène, l'équipe pense organiser des chantiers de débroussaillages et des stages de petites restaurations de cabanes. Les personnes intéressées par une initiation au travail de la pierre sèche peuvent rencontrer le dernier dimanche de chaque mois le groupe des muraillers de la Zébrine.

De nouvelles **visites, balades et conférences** sont déjà programmées. Saint-Siffret, les Chapelles romanes de l'Uzège, l'aqueduc du Pont-du-Gard, le Balcon de l'Aigoual, le site gallo-romain d'Ambrosium, La Garde-Guérin... des conférences, entre autres, sur la rénovation d'Uzès dans le cadre de la loi Malraux...

Le programme sera complété lors de la prochaine Assemblée Générale en janvier et communiqué sur le site Internet de l'association (www.zebrine.org) où un espace d'adhésion est ouvert. On peut y trouver aussi tous les comptes rendus détaillés de nos visites et activités.

Alors, que vous soyez intéressés par le patrimoine, les balades, la confiture ou la pierre sèche, venez nous rejoindre.

Contact : 06 87 20 51 99



Le Jardin médiéval



L'abbaye de Saint Roman

LA VIE ASSOCIATIVE

Hip Hip Hop

Rejoignez-nous pour des cours de HIP HOP au Top !

HIP HIP HOP est l'association de HIP HOP bien connue dans l'Uzège avec son coach Adil Boulabat.

Les cours sont destinés aux kids, ados et adultes qu'ils soient débutants ou confirmés.

C'est une équipe de 120 adhérents qui se retrouvent tous dans une entente harmonieuse pour se détendre.

Adil BOULABAT leur enseigne les danses de HIP HOP mais également ses valeurs.

Nous proposons des stages, participation aux Battles régionales et entraînement BOTY pour les plus qualifiés.

Un petit rappel des heures des cours pour la nouvelle saison HIP HIP HOP :

A ARPAILLARGUES, les vendredis à la salle polyvalente :

- 17h00/18h00 kids
- 18h00/19h30 ados
- 19h30/20h30 confirmés.

Hip hip hop offre des cours d'essai gratuit pour tous les nouveaux qui veulent rejoindre la team, même en cours d'année.

Une bonne énergie dans ces cours pour ces jeunes danseurs motivés et heureux de rejoindre la team HIP HIP HOP ! Et parce plus que jamais on a besoin de se faire du bien et s'exprimer par la danse.



Art du Producteur aux Consommateurs

L'ADPAC, Art Du Producteur Aux Consommateurs, est une association bénévole dont les membres œuvrent à l'organisation d'événements culturels tels que :

- **Marché des créateurs**
- **Nocturnes des créateurs**
- **Expositions des arts dans la rue**
- **Salons du livre**
- **Café et apéro, ou rencontres littéraires**
- **Séances de dédicaces en librairies.**
- **Salons des artisans d'arts**
- ...Et autres à définir

L'association se veut un endroit convivial où tout le monde se partage les infos sur les salons divers, partage les tâches à effectuer afin d'assurer la meilleure organisation possible et forme un réseau d'échange et de partage collaboratif.

Après plusieurs années difficiles à cause du covid l'association souhaite redémarrer ses activités.

L'ADPAC organisera le salon du livre d'Arpailargues le Dimanche 18 Février 2024

Pour toute demande d'informations :

adpaconso@gmail.com

Adresse courrier :

**3 rue des sophoras
30700 Arpailargues**

Facebook :

**ADPAC art du producteur
aux consommateurs**

Président : Alain MARTIN

Vice-président :

Jacques LAZZARI



Le Comité des Fêtes

C'est reparti !

Le village d' Arpaillargues et Aureilhac est sur le point de vivre de nouvelles aventures festives et passionnantes grâce à la relance du nouveau Comité des Fêtes.

Un nouveau bureau a été élu lors de la réunion publique du 4 novembre 2023 en présence de M. Le Maire Gérard DAUTREPPE.

Le public était nombreux et désireux de renouer avec les traditions et la vie associative du village.

Gerard DAUTREPPE a tenu à dresser l'historique de cette association, depuis la famille SIVEL, M. BIANCO et plus près de nous M. PAPINI et son équipe qui a présenté sa démission.

Après un vote général les membres du **nouveau Comité** ont été élus pour diriger les festivités :

- ◆ Jean Marc BEHR Président
- ◆ Danielle LEMAHIEU Vice Présidente
- ◆ Laure BARROT Trésorière
- ◆ Stéphane HUGUET Vice Trésorier
- ◆ Isabelle CHARRIERE Secrétaire
- ◆ Michèle GIUDICE Vice Secrétaire

Pour l'année 2024, voici les manifestations prévues

- 24 février 2024 : **Soirée dansante avec DJ** sur le thème du Carnaval à La salle polyvalente. Parents et enfants bienvenus. Une élection de la meilleure tenue sera récompensée par un cadeau surprise. Petite restauration et boissons en vente sur place. A vos déguisements !
- 10 mars 2024 : **1er loto du Comité des Fêtes** à la salle polyvalente. L'appel est lancé auprès de tous les commerçants, entrepreneurs et donateurs pour leur participation que nous remercierons le jour J. Vous trouverez sur place buvette et petite restauration.
- 8 mai 2024 : Evènement exceptionnel ! Première **journée taurine** en pays organisée au pré. Bandido le matin, encierro l'après midi et apéro DJ ; Participation de DAN du food truck ADN pour une paella géante.

**Nous comptons sur vous pour faire de cette 1ère année de festivités une réussite.
Bonne année 2024 à tous !**

**Renseignements : Jean-Marc BEHR au
06.32.87.03.97**



DU NOUVEAU AU VILLAGE

Carole OCHOA PEDENEAU - Sophrologue caycédienne

La **sophrologie** a été créée en 1960 par Alfonso Caycedo, neuro-psychiatre espagnol. Le mot sophrologie signifie l'étude de la conscience en équilibre. La **sophrologie caycédienne** n'est pas une branche de la sophrologie mais la discipline dans sa forme authentique telle que l'a créée son fondateur. La sophrologie est un entraînement du corps et de l'esprit pour développer sérénité et mieux-être. Elle permet de développer une conscience sereine et de renforcer les attitudes et les valeurs positives au quotidien grâce à des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit. La sophrologie permet d'améliorer

le sommeil, de libérer le stress et l'anxiété, d'augmenter l'énergie, de calmer l'esprit, d'améliorer la santé et d'une manière générale, de rendre la vie plus agréable. Cette méthode est aussi bonne pour améliorer l'image de soi, la confiance en soi et vivre dans le présent. Elle s'adresse à toute personne souhaitant mieux se connaître et peut devenir une philosophie de vie. Alfonso Caycedo disait : "**La sophrologie est l'école du bonheur de vivre**".

Carole Ochoa Pédeneau, sophrologue caycédienne et spécialisée dans l'accompagnement périnatal. **Sur rendez-vous** à Arpaillargues ou à Uzès au 07.77.20.42.00



Laure LE COZLER - Equicoaching - LéquiLibre

L'**equicoaching** s'inscrit naturellement dans l'accompagnement des personnes en questionnement sur le chemin de leur vie ou qui souhaitent travailler sur la confiance en eux, le développement personnel ou simplement partager un moment en pleine conscience, seules ou en groupe, à titre individuel ou professionnel. Cette technique en devenir favorise la remise en question des mécanismes psychiques grâce au travail à pied avec le cheval.

Pourquoi le cheval comme médiateur ?

L'être humain communique à 80% en mode non verbal et à 20% en mode verbal. Le cheval, par sa capacité exacerbée d'observation et d'interprétation de nos

émotions et de la communication corporelle favorise la prise de conscience de nos émotions inconscientes qui interfèrent dans nos mécanismes relationnels. Le cheval nous pousse à nous centrer sur le "comment fonctionner". Il met la personne dans l'action et non dans la réaction lors de la relation.

Laure LE COZLER 06.72.49.69.52

Email : laure.lecozler@hotmail.fr

Instagram : lequilibrelaurelc

Facebook : Lequilibrelaurelc

Adresse: 6 Impasse Maguelone

30700 ARPAILLARGUES-AUREILHAC



LA PETITE EPICERIE mais de grands services

Lorsqu'on aborde le sujet avec les nouveaux arrivants, la présence de commerces sur ARPAILLARGUES et AUREILHAC est un atout très important pour justifier leur choix de résidence. C'est vrai que l'authenticité du centre du village est en partie due par cette présence de commerçants motivés dont Christel GALLEGRO qui assure, depuis plus de 12 ans maintenant, la gestion de LA PETITE EPICERIE dans la grand rue François MITTERAND. L'occasion de mettre en avant la valeur de ce commerce de proximité et de trouver plusieurs raisons de le soutenir. La principale motivation est de satisfaire les clients et de maintenir le lien social, sans oublier la distribution de produits régionaux qualifiés de circuits courts. Si la clientèle de passage est importante, avec l'utilisation de l'arrêt minute, Christel reconnaît que globalement **les gens du village jouent le jeu** pour ce qui reste bien sûr, le commerce de dépannage. Le passage du COVID a également modifié le comportement de la clientèle. C'est surtout visible avec le développement de l'activité colis qui a pris le pas, en terme de fréquentation au moins, sur l'activité presse en net recul, pour différentes raisons, depuis plusieurs mois, (exception faite de la presse locale). Après le développement des supermarchés dans les années 80, les habitants favorisent désormais un **commerce de proximité** proche de leur lieu de vie, et migrent vers une consommation plus locale et plus responsable. Sans entrer dans le détail, un rapport de la cour des comptes du 29 septembre 2023 démontre que 62% des communes disposent d'une épicerie de proximité, contre 53% en 2010. Il y a donc un regain de ce type de commerce grâce comme à ARPAILLARGUES à la motivation et à la qualité d'accueil des commerçants locaux. Récemment rénovée en 2022, LA PETITE EPICERIE fait pratiquement partie du patrimoine local et le dynamisme de Christel GALLEGRO y contribue largement. Si l'étroitesse des locaux peut être un handicap, l'emplacement dans le cœur du village reste un atout à ses yeux. Pour les habitants elle permet d'éviter certains déplacements en voiture. Très heureuse de servir du mieux possible ses clients, elle poursuit avec succès une tradition déjà bien ancrée sur ARPAILLARGUES ; les plus anciens se souviennent de l'époque où l'épicerie était tenue par Emma ROUSSEL 365 j sur 365, puis par Geneviève pendant 16 ans et par Sandrine pendant 8 ans.



taxis 24/7
Nabais

Une flotte
de près
de **40 voitures**
à votre
service...

+33 (0)4 66 22 28 28

- Transport groupe & V.I.P.
- Toutes distances

reservation@taxisnabais.com



**GROUPE
BRAJA**
LAUPIE TP

SPÉCIALISTE DES MÉTIERS DE LA ROUTE DEPUIS PLUS DE 50 ANS

951 route de Bessèges - Clairac
30410 MEYRANNES

☎ 04.66.24.05.35
✉ contact@laupie.fr



Ets LABORIE
04 66 22 59 01



36 Avenue de la Gare - 30700 Uzès
contact@laborie-uzes.fr



**CONFORT
LAQLI**

**PLOMBIER - CHAUFFAGISTE
SANITAIRE - ZINGUERIE**

Tél./Fax **04 66 22 54 58**
Portable **06 10 01 99 11**
LE SABLAS - 30700 MONTAREN
confort.laqli@orange.fr

menuiserie
ROUSSEL
ebenisterie

Artisan fabricant dans l'Uzège depuis plus de 20 ans

MENUISERIES SUR MESURE
FABRICATION ET POSE DE MENUISERIES
INTÉRIEURES & EXTERIEURES



Bois / Alu / PVC
Neuf & Rénovation

Route d'Uzès - Arpaillargues
04 66 22 66 18
rousseau.menuiserie@gmail.com

www.rousselmenuiserie.com



MONTAREN - UZES • Route d'Alès - ☎ 04 66 22 02 50



Société Cévenole d'Aménagement d'Infrastructure et de Construction

Avenue des Pins d'Alep
ZAC du Rieu
303190 ALES cedex
04 66 25 01 96
contact@scaic.fr

● Réseaux humides

● Ouvrage d'Art

● Génie civil

Votre magasin de
bricolage de
Pont des Charrettes
30700 UZES

Heures d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 9h à 19h



weldom

ensemble c'est mieux

☎ 04.66.03.09.10

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

ETAT CIVIL

Naissance

CHEREL Ethan	06/06/2023
GRAS BARGUAMOU Asma	12/07/2023
DIEULEVEUX Jules	02/07/2023
ROULET CARENO Ella	06/07/2023
CHIL HAGOPIAN Ilyana	26/11/2023

Mariage

ALBAIN Johny et DUPEYRAT Brigitte	28/01/2023
BRINDEJONT Alfred et VAN EEKERT Lucille	07/07/2023
GALINDO Grégory et DOMINGUEZ Cécile	22/07/2023
JEMBA EBOUMBOU Jobell et COURTOT Emilie	12/08/2023

Décès

LOPEZ Lydia	15/01/2023
FOLLENFANT Monique	11/02/2023
GALLEGO Joséphine	24/05/2023
BOER Anne-Marie	16/06/2023
LANNOY Chantal	18/09/2023
REYNAUD Marguerite	28/09/2023
GANDIN Raphaël	24/10/2023

GALINDO Grégory et DOMINGUEZ Cécile



L'éternité dans un Inst'An

AGENDA 2024

- 07 Janvier : Loto APE - salle polyvalente
- 10 Janvier : Bonne année avec la ludothèque à 15h salle polyvalente
- 13 Janvier : Accueil nouveaux arrivants - 9h00 salle de la mairie
- 13 Janvier : Théâtre par la troupe Placement libre : "14 juillet à la maison de retraite"
- 20 Janvier : Théâtre par la compagnie de l'OURS : "un stylo dans la tête"
- 26 Janvier : vœux du maire à la population- salle polyvalente 19h00
- 11 Février : Loto FCAA salle polyvalente
- 18 Février : Journée du livre par ADPAC
- 24 Février : Soirée dansante CARNAVAL par le comité des fêtes
- 02 Mars : Soirée des Capitelles, salle polyvalente
- 06 Mars : Ludothèque à 15h salle polyvalente
- 10 Mars : Loto comité des fêtes
- 17 Mars : l'Association APTAA présente "le Troc des plantes", place de la liberté
- 22 au 24 Mars : Retour de la Fête foraine - place de la liberté par le comité des fêtes
- 20 Avril : Théâtre, par compagnie Electron libre : « les belles sœurs »
- 08 Mai : Retour fête taurine avec Bandido et Encierro par comité des fêtes.
- 26 Mai : Vide Grenier APE au stade

Le Mag

Directeur de la publication :

Gérard DAUTREPPE, Maire

Comité de rédaction :

Commission Communication

Réalisation et Maquette :

Loïc REYNARD / Commission Communication

Photos : Henri LIMOUSIN, Manu RAGA,

Loïc REYNARD, Bernard MOLOT

Impression : STUDIO COMPO

Janvier 2024, n°13, Exempté de ISSN



T.P.
DURANDEUX

Travaux publics
Terrassement
Réseaux
V.R.D.
Voirie
Piscine
Livraison
Assainissement
Location de benne

06.84.20.44.27

contact@durandexpt.fr
www.durandexpt.fr

R
DOMAINE
DELEUZE-ROCHETIN

Le Domaine Deleuze Rochetin est présent sur les anciennes « vignes royales » d'Arpaillargues au cœur des terres du Duché d'Uzès depuis 1820. Nous cultivons 22ha de vignes en agriculture biologique depuis 2009 et nous avons pour ambition de produire des vins harmonieux, toniques et VIVANTS.



Visite de la cave - dégustation - vente de vin
Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
20 chemin du Moulin
30700 Arpaillargues
Tél. +33 (0)4 66 59 65 27
www.deleuzerochetin.com

AB
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



Mas de Rey

- + Gîtes et Lodges d'exception
- + Séminaires et conférences
- + Piscine, Sauna et Jacuzzis

masderey-uzes.com 06 64 58 08 85 30700 ARPAILLARGUES

CLIM
IM
PROPRE

Le spécialiste de l'entretien et du dépannage
climatisation et pompe à chaleur

06 20 52 17 38



CHÂTEAU HÔTEL D'ARPAILLARGUES ★★★
RESTAURANT *Le Marie d'Agout*



30700 ARPAILLARGUES (UZÈS) - Tél.: 04 66 22 14 48
Fax : 04.66.22.56.10 - arpaillargues@wanadoo.fr - http://www.chateaudarpaillargues.com/

XAVIER DEL PILAR
ARTISAN PEINTRE

6 impasse Maguelone
30700 Arpaillargues et Aureilhac
06 82 61 65 52
contact@xdp-deco.fr
www.xdp-deco.fr

Peinture - décoration
Peintures NF Environnement, chaux
Revêtements sols et murs,
plafonds tendus



XDP - DECO
Artisan de votre déco-confort

RÉSEAU
proco-énergies



Logis HOTEL & RESTAURANTS
HOTEL RESTAURANT
UZÈS PONT DU GARD

Détente et calme seront les maîtres mots de votre séjour au cœur de cette bâtisse au charme provençal. Après une journée de découverte d'une région riche d'histoire, venez vous ressourcer dans ce havre de paix. L'hôtel dispose de 65 chambres climatisées, une salle de séminaire, un espace co working ainsi que d'un large parking.



Une cuisine en toute simplicité qui satisfera toutes les papilles pour profiter d'un moment agréable sur la terrasse ombragée ou bien dans la salle à la décoration contemporaine et épurée.

RESTAURANT LE CERCLE ROUGE

2 bis rue de l'Emeraude 30700 Uzès
04.66.03.32.22 - reception@hoteluzes.com

Les Fleurs d'Uzès

Téléphonez, c'est réglé!

Valérie et Christine
Maître Artisan Fleuriste



5 boulevard des Alliés - 30700 UZES
04 66 22 15 23

fleuristes-et-fleurs.com/fleuriste/les-fleurs-duzes-uzes-30700

CAMPING
★★★★
LE MAS DE REY



ENTRE CÉVENNES, PROVENCE et MÉDITERRANÉE

ROUTE D'ANDUZE
30700 ARPAILLARGUES
Site Internet : www.campingmasderey.com

Tél./Fax.:
04 66 22 18 27



Arbre remarquable ; Le Févier d'Amérique

Bel arbre gracieux, de couleur rougeâtre et d'une grande dureté, tel est le *Gleditsia triacanthos*. Ses gousses qui tombent au sol l'hiver, peuvent servir à la préparation de tisane ou édulcorer certaines préparations. Ses fleurs mellifères sont appréciées des insectes butineurs. Essence noble principalement planté dans des grands, il est présent à ARPAILLARGUES dans le parc du château.